RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021

Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine

Maison régionale des sports
2 Avenue de l'université, 33400 Talence
Tél : 05-57-22-42-18
E-mail : secretariat@lsana.org

Fédération Française du Sport Adapté
NOUVELLE AQUITAINE

SOMMAIRE

1. FAITS MARQUANTS 4
1.1. 3 MEDAILLES AUX JEUX PARALYMPIQUES DE TOKYO 4
1.2. RECRUTEMENT 4
1.3. NOUVELLE CONSEILLERE TECHNIQUE NATIONALE 4
1.4. JOURNÉE ÉCHANGES ET RÉFLEXIONS SPORT ADAPTÉ JEUNES 4
1.5. PASS'SPORT et PASS'SPORT ADAPTÉ 4
1.6. CRISE SANITAIRE 5
1.7. TROISIÈME RÉGION DE FRANCE 5
2. INSTANCES DE LA LIGUE 6
2.1. COMPOSITION DU BUREAU 6
2.2. COMPOSITION DU COMITÉ DIRECTEUR 6
2.3. INVITÉS PERMANENTS AU COMITÉ DIRECTEUR 6
2.4. RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR 6
2.5. RÉUNIONS DU CONSEIL DES PRÉSIDENTS DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX SPORT ADAPTÉ 7
2.6. MANDATS NATIONAUX OU REGIONAUX DES MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR 7
2.7. COMPOSITION DE L'EQUIPE DES SALARIÉS 8
3. STATISTIQUES SAISON 2020-2021 10
3.1. LICENCIÉS SUR LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE 10
3.1.1. REPARTITION DES LICENCIÉS PAR ZONE 10
3.1.2. REPARTITION DES LICENCIÉS PAR ÂGE ET SEXE 11
3.2. STRUCTURES AFFILIÉES Á LA FFSA EN NOUVELLE-AQUITAINE 12
3.2.1. REPARTITION DES ASSOCIATIONS AFFILIEES A LA FFSA EN NOUVELLE AQUITAINE 12
3.2.2. LISTING DES NOUVELLES ASSOCIATIONS SPORT ADAPTÉ 13
4. L'ÉQUIPE TECHNIQUE RÉGIONALE GÉNÉRALE 15
4.1. COMMISSION SPORT ET CALENDRIERS 16
4.1.1. CHALLENGES 17
4.1.2. RENCONTRE SPORTIVE 2021 20
4.2. COMMISSION SPORT ADAPTÉ JEUNES (SAJ) 23
4.3. COMMISSION SPORT ET HANDICAP PSYCHIQUE 26
4.4. COMMISSION SPORT SANTÉ 29
4.5. COMMISSION FORMATION 34
4.6. COMMISSION PREVENTION, ARBITRAGE ET DISCIPLINE 38
4.7. COMMISSION COMMUNICATION 38
5. PÔLE D'EXCELLENCE RÉGIONALE ET FORMATIONS (PERF) ET HAUT-NIVEAU 40
6. LABEL : VALIDE-HANDICAPÉ 46
7. NOS PARTENAIRES 47
8. ANNEXES : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA LIGUE 2017-2021 48

RAPPORT FINANCIER 67

LEXIQUE

AAN : Activités Aquatiques et de la Natation
AES : Accompagnement Educatif et Social
AMP : Aide Médico-Psychologique
AQSA : Attestation de Qualification Sport Adapté
AM : Activités Motrices
APAS : Activités Physiques Adaptées et Santé
APSA : Activités Physiques et Sportives Adaptées
APT : Activité Pour Tous
BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
BSA : Bouger avec le Sport Adapté
CATTP : Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel
CD : Comité Directeur
CDSA : Comité Départemental Sport Adapté
CDOS : Comité Départemental Olympique et Sportif
CF : Championnat de France
CFA : Centre de Formation d'Apprentis
CQP : Certification de Qualification Professionnelle
CREPS : Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive
CTF : Conseiller(e) Technique Fédéral(e)
CTN : Conseiller(e) Technique National(e)
CROS : Comité Régional Olympique et Sportif
DE : Diplôme d'Etat
DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DDCSPP : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
DRAJES : Délégation Régionale Académique à la jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
DTN : Directeur Technique National
ESMS : Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux
ETP : Equivalent Temps Plein
ETR : Equipe Technique Régionale
ETZ : Equipe Technique de Zone
FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé
FFF : Fédération Française de Football
FFSA : Fédération Française de Sport Adapté
GEM : Groupe d'Entraide Mutuelle
IME : Institut Médico-Éducatif
ITEP : Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique
LSANA : Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine
MJC : Maison des Jeunes et de la Culture
MSA : Moniteur en Sport Adapté
PERF : Pôle d'Excellence Régionale et Formations
PPF : Projet de Performance Fédérale
SAJ : Sport Adapté Jeunes
SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
SCN : Sports Collectifs Nationaux
SHN : Sportif de Haut-Niveau
TT : Tennis de Table
UNAFAM : Union Nationale des Amis et FAmilles de Maladies psychiques
UNSS : Union Nationale du Sport Scolaire
ZNE : Zone Nord-Est (Corrèze, Creuse, Dordogne, Haute-Vienne)
ZNO : Zone Nord-Ouest (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne)
ZSO : Zone Sud-Ouest (Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques)

1. FAITS MARQUANTS

1.1. 3 MEDAILLES AUX JEUX PARALYMPIQUES DE TOKYO

Le Sport Adapté a obtenu 3 nouvelles médailles lors des Jeux Paralympiques de Tokyo en septembre 2021 ! Un immense bravo à Charles-Antoine KOUAKOU pour sa médaille d'or au 400m en athlétisme, à Léa FERNEY pour sa médaille d'argent au tennis de table, et à Lucas CREANGE pour sa médaille de bronze au tennis de table également. Les 2 pongistes s'entrainent régulièrement en Nouvelle-Aquitaine, le Pôle France Para Tennis de Table Adapté se situant au CREPS de Poitiers.

Un très grand bravo également aux 3 autres sportifs ayant participé à ces Jeux, Gloria AGBLEMAGNON au lancer de poids, Gaël GEFFROY au 1500m en athlétisme et surtout Nathan MAILLET, Néo-Aquitain, sur 200m nage libre et 100m dos.

1.2. RECRUTEMENT

En cette fin d'année 2021, l'équipe de la Ligue s'est agrandie en accueillant le 18 octobre Alice DUNOUHAUD, nouvelle Conseillère Technique Fédérale dans la Zone Nord-Est. Ce poste, bénéficiant d'une aide à l'Emploi Sportif Qualifié (ESQ), a pour objectif de promouvoir et développer la pratique d'activité physique adaptée dans cette zone sportive, et plus particulièrement d'aider et de soutenir les trois comités de l'ex-Limousin.

1.3. NOUVELLE CONSEILLERE TECHNIQUE NATIONALE

Au 1er septembre 2021, nous avons accueilli Laure DUGACHARD qui exerçait jusqu'à présent en Occitanie. En plus de sa mission d'accompagner le territoire de la Nouvelle-Aquitaine, que ce soit la Ligue, les Comités Départementaux ou les Associations Sport Adapté, ses missions nationales sont entre autres la coordination du Sport Adapté Jeunes, du service civique, de l'instruction du Projet Sportif Fédéral, des activités acrobatiques, etc.

Nous remercions vivement Laurence JOUCLAS pour la coopération et le travail effectués ensemble de 2018 jusqu'au 31 août 2021, et qui exerce maintenant en Occitanie.

1.4. JOURNÉE ÉCHANGES ET RÉFLEXIONS SPORT ADAPTÉ JEUNES

Le jeudi 18 novembre a eu lieu la journée **d'Echanges et Réflexion Sport Adapté Jeunes** au CREPS de Poitiers sur le thème de l'inclusion dans la pratique sportive des jeunes en situation de handicap mental et ou troubles psychiques. Organisée par la Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine, elle a rassemblé plus de 80 professionnels et bénévoles. La qualité des intervenants, le partage d'expérience, l'interaction avec la salle fut très appréciée et enrichissante pour l'ensemble des personnes présentes.

1.5. PASS'SPORT et PASS'SPORT ADAPTÉ

Lancé en juin 2021 par le Gouvernement, le dispositif **PASS'SPORT** a pour but de favoriser l'inscription des personnes de moins de 30 ans en situation de handicap dans les clubs sportifs (50€) et soutenir le secteur sportif associatif. En ce qui concerne la Nouvelle-Aquitaine, 199 sportifs licenciés Sport Adapté en ont bénéficié du 1er septembre au 30 novembre 2021, provenant de 24 associations.

La FFSA a mis en place en septembre le PASS'SPORT ADAPTÉ (réduction de 50% de la part fédérale), pour les sportifs âgés de plus de 18 ans ayant été détenteurs d'une licence FFSA lors de la saison 2020/2021 et qui renouvellent leur licence avant le 31 octobre 2021. 1.021 Néo-Aquitains en ont bénéficié : 678 adultes et 27 jeunes de 18-20 ans en licence individuelle, ainsi que 232 adultes et 84 jeunes en Forfait Licence Développement.

1.6. CRISE SANITAIRE

Le début de l'année 2021 a fait les frais de la crise sanitaire, concluant une saison sportive 2020/2021 très délicate.

Le début de saison 2021/2022 est marqué par une reprise encourageante des journées sportives et donc du nombre de licences. Malgré le pass' sanitaire puis vaccinal, l'augmentation des contraintes organisationnelles, l'activité s'est maintenue. Au 31 décembre, le nombre de licences est de 6420, bien mieux qu'en 2020 à la même date (2472), mais le niveau n'est pas remonté à celui des années pré-COVID (plus de 8500 licences).

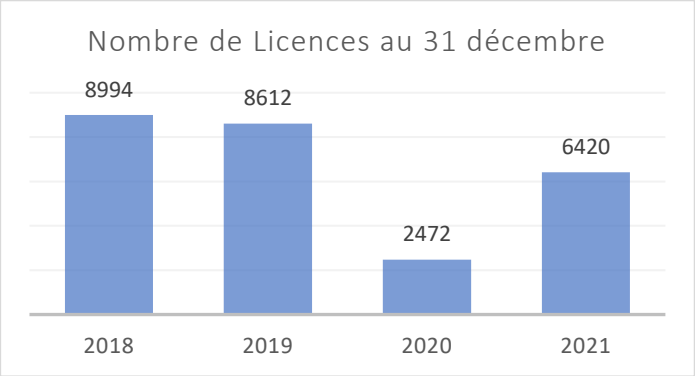

Figure 1 : Répartition du nombre de licences au 31 décembre N

1.7. TROISIÈME RÉGION DE FRANCE

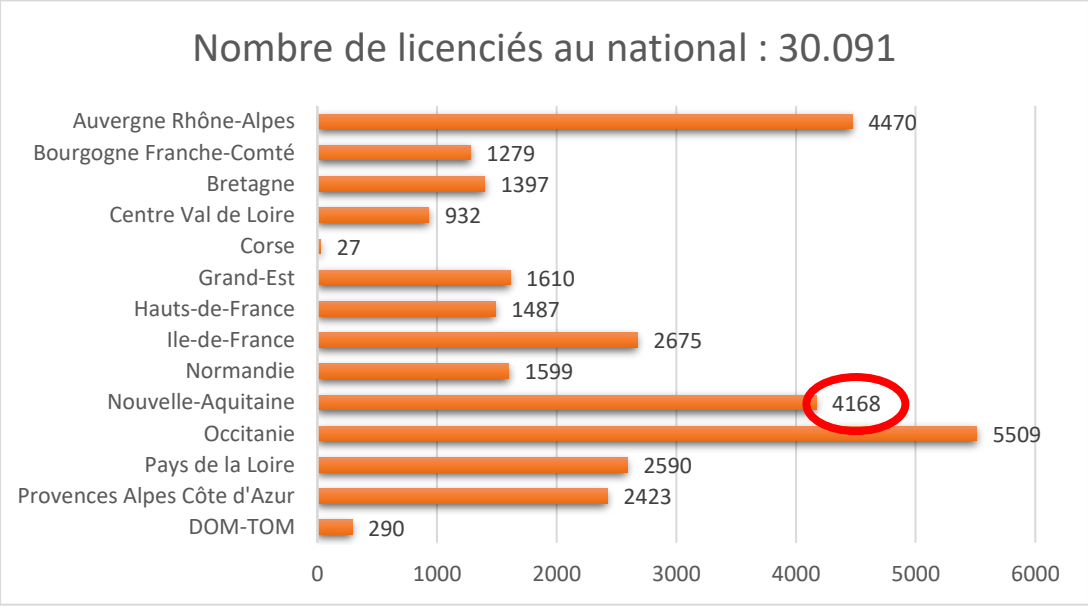

Figure 2 : Répartition du nombre de licenciés par région fin saison 2020/2021

Pour cette saison sportives 2020-2021, la Région Nouvelle Aquitaine atteint la troisième place du plus grand nombre de licenciés par région. Elle est devancée par l'Occitanie et l'Auvergne-Rhône-Alpes. Elle représente 13,9% des licences du pays (cf figure 2).

2. INSTANCES DE LA LIGUE

2.1. COMPOSITION DU BUREAU

Président : M. Jean-Claude RIBERT
1er Vice-Président : M. Didier VALLOIS
2ème Vice-Président : M. Claude GISSOT
3ème Vice-Présidente : Mme. Elisabeth Cohen
Trésorier : M. Hervé LAULHAU
Trésorier Adjoint : M. Alain BOSC
Secrétaire Général : M. Jean-Paul QUOIX
Secrétaire Général Adjoint : M. Jean-François PREVOST

2.2. COMPOSITION DU COMITÉ DIRECTEUR

Mme Marie-Odile BLIN-PREVOST, retraitée de l'éducation nationale, Présidente CDSA47,
Mme Brigitte DARROUSSAT, infirmière psychiatrique retraitée,
Mme Patricia VIGNAU, éducatrice sportive,
M. Alain BOSC, dessinateur industriel retraité,
M. Bernard BREQUE, responsable opérationnel TIGF retraité, Président CDSA64,
M. Olivier GRIN, éducateur spécialisé, Président CDSA33, Elu Commission Formation,
M. Jean LACOMME, retraitée SNCF,
M. Erick ZELENAI, sportif.
M. Eric BALDIN, éducateur sportif,
M. Gabriel DAMIEN, éducateur sportif,
M. Henri MIAU, retraité,
M. François SERRADEILL, enseignant APA

2.3. INVITÉS PERMANENTS AU COMITÉ DIRECTEUR

Mme Catherine FAYOLLET, médecin psychiatre, médecin du sport

2.4. RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

Le Comité Directeur s'est réuni à dix reprises en 2021 :

- Jeudi 7 janvier 2021 — Visioconférence – 8 présents + 3 invités
- Jeudi 4 février 2021 — Visioconférence – 9 présents + 3 invités
- Mardi 9 mars 2021 — Visioconférence – 10 présents + 5 invités
- Mardi 27 avril 2021 — Visioconférence – 14 présents + 3 invités
- Mardi 25 mai 2021 — Visioconférence – 9 présents + 3 invités
- Mardi 29 juin 2021 — Visioconférence – 9 présents + 3 invités
- Jeudi 9 septembre 2021 — Présentiel MRS Talence et visioconférence – 13 présents + 2 invités
- Mardi 12 octobre 2021 — Visioconférence – 10 présents + 2 invités
- Mardi 16 novembre 2021 — Présentiel MRS Talence et visioconférence – 10 présents + 3 invités
- Vendredi 17 décembre 2021 — Présentiel MRS Talence et visioconférence – 14 présents + 2 invités

2.5. RÉUNIONS DU CONSEIL DES PRÉSIDENTS DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX SPORT ADAPTÉ

Il s'est tenu 3 réunions des Présidents de CDSA :

- Jeudi 4 février 2021 — Visioconférence – 7 présents + 4 invités
- Mardi 29 juin 2021 — Visioconférence – 5 présents + 4 invités
- Mardi 16 novembre 2021 — Présentiel MRS Talence et visioconférence – 4 présents + 4 invités

2.6. MANDATS NATIONAUX OU REGIONAUX DES MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR

3 membres du Comité Directeur ont également un mandat au sein du **Comité Directeur de la FFSA** :

- Henri MIAU en qualité de Président d'Honneur
- Claude GISSOT en qualité de Secrétaire Général
- Olivier GRIN, élu responsable de la Formation

Auprès du **Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF)**, Claude GISSOT siège au Conseil d'Administration et est également le représentant suppléant régional. Depuis le recrutement de la référente CPSF de Nouvelle-Aquitaine Stéphanie RENAUD, des réunions mensuelles ont eu lieu en visio entre le CPSF, Handisport et Sport Adapté :

- mercredi 6 janvier
- vendredi 22 janvier avec le CROS
- jeudi 8 avril
- mercredi 19 mai
- lundi 14 juin
- vendredi 9 juillet
- lundi 20 septembre : Présentation état des lieux par Stéphanie Renaud
- lundi 11 octobre
- lundi 15 novembre
- mercredi 24 novembre : Journée Parasport - présentation état des lieux au Conseil Régional

La Ligue Sport Adapté est également présente au sein de la **Conférence Régionale du Sport** (CRdS), présidée par Philippe SAÏD, Président du CROS. 2 élus sont suppléants au sein des représentants du mouvement sportif, Claude GISSOT en tant que représentant suppléant du CPSF, et Jean-Claude RIBERT en tant que représentant suppléant d'une fédération sportive agréée affinitaire ou multisport.

Des groupes de travail (GT) ont été mis en place, ouverts à des techniciens salariés. Dans le **GT « Parasports »** se trouvent Jean-Claude RIBERT, Laure DUGACHARD, Bastien BOISSINOT (Directeur LSANA) et Elodie PHILIPPONNEAU (Coordinatrice CDSA86), et Laure DUGACHARD fait également partie du **GT « Stratégie et Prospective ».**

Jean-Claude RIBERT a été élu au sein du **Conseil d'Administration du CROS Nouvelle-Aquitaine**.

2.7. COMPOSITION DE L'EQUIPE DES SALARIÉS

Conseillers Techniques Fédéraux (5 ETP) :

- **M. Guillaume BESNAULT**, salarié depuis le 1er juin 2009, Responsable du Pôle d'Excellence Régionale et Formations (PERF, Haut-Niveau), basé à Poitiers,
- **Mme Camille FILLOL-VERBIGUIÉ**, salariée depuis le 14 septembre 2015, Responsable de la Zone Nord-Ouest, basée à Poitiers,
- **Mme Sarah GOMER**, salariée depuis le 18 novembre 2019, Responsable de la Zone Sud-Ouest et de la Formation, basée à Talence,
- **M. Maxime BEGEAULT**, salarié depuis le 18 novembre 2019, Responsable de la Zone Nord-Est, basé à Périgueux.
- **Mme Alice DUNOUHAUD,** salariée depuis le 18 octobre 2021, Accompagnement de la Zone Nord-Est, basée à Limoges.

Secrétaire-comptable (1 ETP) : Mme Valérie BRAS, salariée depuis le 19 juin 2017, basée à Talence.

Directeur Administratif (1 ETP) : M. Bastien BOISSINOT, salarié depuis le 2 septembre 2019, basé à Talence.

Adapté

3. STATISTIQUES SAISON 2020-2021

Les chiffres cités ci-dessous proviennent des statistiques envoyées par la FFSA lors de la clôture de la saison sportive 2020-2021 (août 2021).

3.1. LICENCIÉS SUR LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE

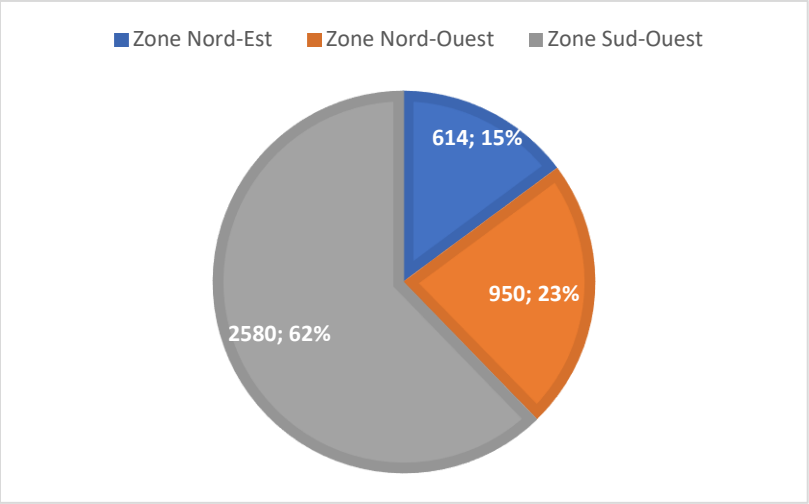

Figure 3 : Répartition des licences sur la région Nouvelle Aquitaine

3.1.1. REPARTITION DES LICENCIÉS PAR ZONE

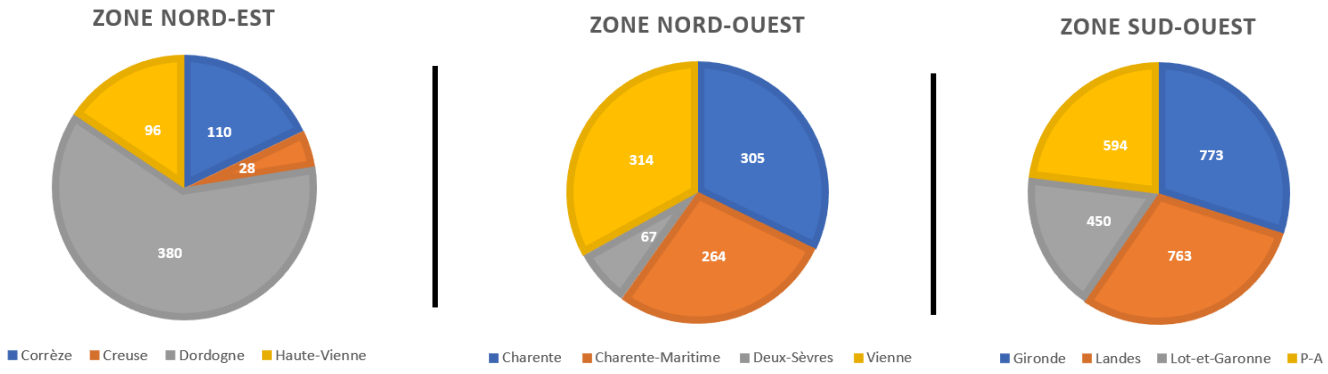

Figure 4 : Répartition des licences sur les zones de la région Nouvelle Aquitaine

4168 LICENCIÉS

La saison 2020/2021 a réuni 4168 licenciés soit 5906 de moins que la saison précédente. L'instabilité de la crise sanitaire a considérablement joué sur cette perte d'effectif.

Zones	Département	2019-2020	2020-2021	Evolution	Evolution %
Nord-Ouest	Charente	**644**	**305**	-339	**-53%**
	Charente-Maritime	**2057**	**264**	-1793	**-87%**
	Deux-Sèvres	**203**	**67**	-136	**-67%**
	Vienne	**566**	**314**	-252	**-45%**
Nord-Est	Corrèze	**585**	**110**	-475	**-81%**
	Creuse	**187**	**28**	-159	**-87%**
	Dordogne	**744**	**380**	-364	**-49%**
	Haute-Vienne	**348**	**96**	-252	**-72%**
Sud-Ouest	Gironde	**1863**	**773**	-1090	**-59%**
	Landes	**1081**	**763**	-318	**-29%**
	Lot-et-Garonne	**631**	**450**	-181	**-29%**
	Pyrénées-Atlantiques	**1154**	**594**	-560	**-49%**
Ligue	**Nouvelle-Aquitaine**	**10.074**	**4168**	**-5906**	**-59%**

3.1.2. REPARTITION DES LICENCIÉS PAR ÂGE ET SEXE

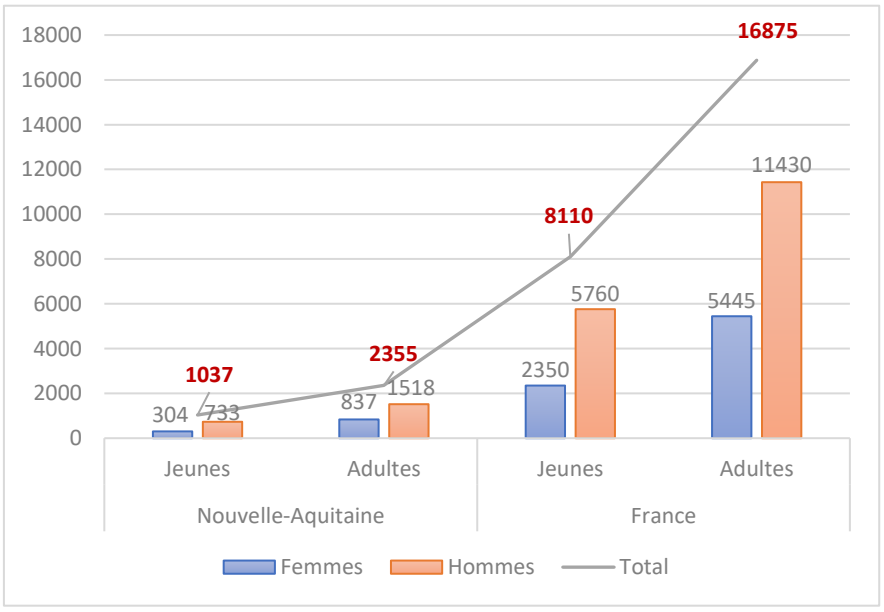

Figure 5 : Répartition du nombres de licenciés par âge et par sexe en Nouvelle-Aquitaine et France

Sur la région Nouvelle Aquitaine, les jeunes (- de 21 ans) sont au nombre de 1037 avec 304 licences filles et 733 licences garçons, pour un total de 8110 au niveau national.
Les adultes sont au nombre 2 355 sur le territoire néo-aquitain, avec 837 licences femmes et 1518 licences hommes, pour un total de 16 875 licences adultes en France (cf figure 5).

Il n'y a pas de prise en compte par sexe ni par âge des licences suivantes : licences collectives (établissements du secteur psychiatrique) (60 Nouvelle-Aquitaine / 420 France) et juges, officiels (19 NAq / 159 France).

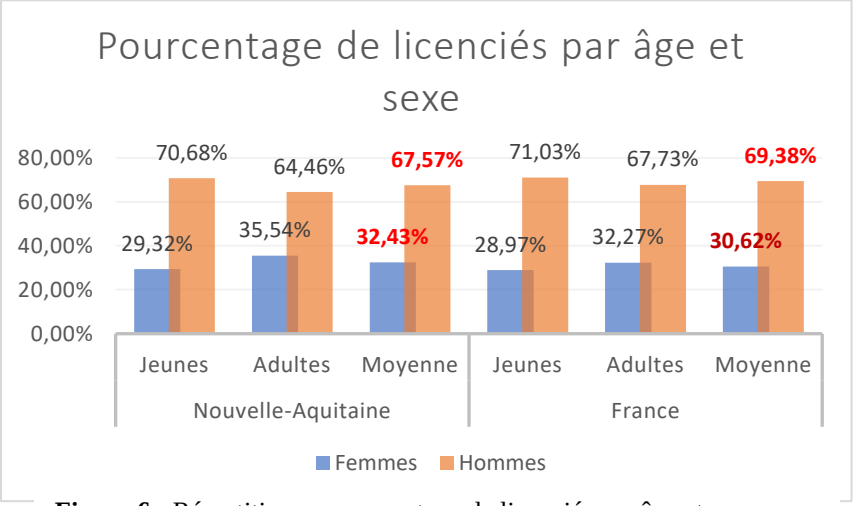

Figure 6 : Répartition en pourcentage de licenciés par âge et par sexe

En région Nouvelle-Aquitaine, 32,43% des licenciés sont des femmes et des jeunes femmes, correspondant au taux national de 30,62 % (cf figure 6).

3.2. STRUCTURES AFFILIÉES Á LA FFSA EN NOUVELLE-AQUITAINE

3.2.1. REPARTITION DES ASSOCIATIONS AFFILIEES A LA FFSA EN NOUVELLE AQUITAINE

Figure 7 : Répartition des structures affiliées à la FFSA

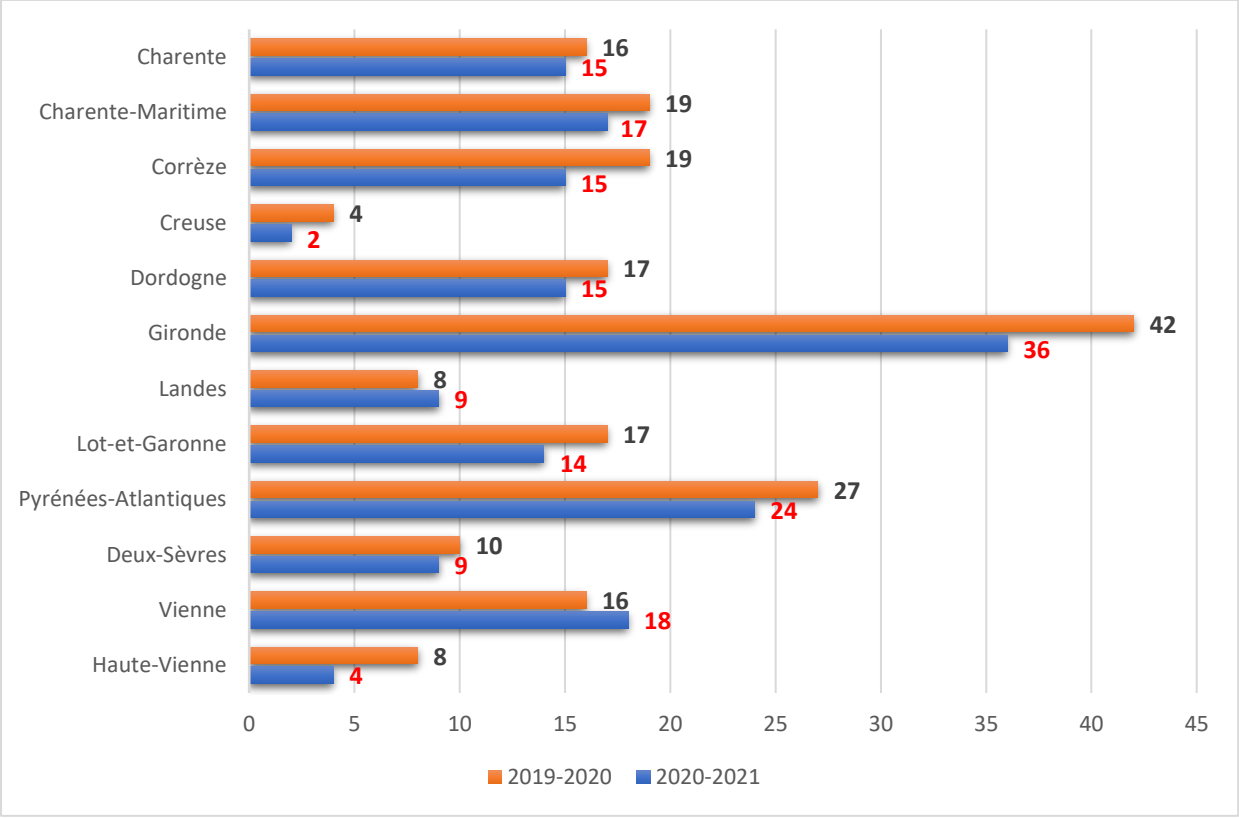

178 associations affiliées à la FFSA

Zones	Département	2019-2020	2020-2021	Evolution	Nouvelle Aff.	Réaffiliation	Aff. non renouvelée
Nord-Ouest	Charente	**16**	**15**	-1	**+1**	**0**	**-2**
	Charente-Maritime	**19**	**17**	-2	**0**	**0**	**-2**
	Deux-Sèvres	**10**	**9**	-1	**+1**	**+1**	**-3**
	Vienne	**16**	**18**	+2	**+1**	**+2**	**-1**
Nord-Est	Corrèze	**19**	**15**	-4	**0**	**0**	**-4**
	Creuse	**4**	**2**	-2	**0**	**0**	**-2**
	Dordogne	**17**	**15**	-2	**+1**	**0**	**-3**
	Haute-Vienne	**8**	**4**	-4	**+1**	**0**	**-5**
Sud-Ouest	Gironde	**42**	**36**	-6	**+1**	**+3**	**-10**
	Landes	**8**	**9**	+1	**+1**	**0**	**0**
	Lot-et-Garonne	**17**	**14**	-3	**0**	**+1**	**-4**
	Pyrénées-Atlantiques	**27**	**24**	-3	**+2**	**+1**	**-6**
Ligue	**Nouvelle-Aquitaine**	**203**	**178**	**-25**	**+9**	**+8**	**-42**

3.2.2. LISTING DES NOUVELLES ASSOCIATIONS SPORT ADAPTÉ

Nouvelles Associations 2020-2021

16/33 COGNAC YACHT ROWING CLUB
24/25 ASSO PHOENIX SOINS EN SANTÉ MENTALE
33/79 AMICALE LAIQUE D'EYSINES SECTION BADMINTON
40/14 SEIGNOSSE CAPBRETON SOUSTONS FOOTBALL CLUB
64/48 EVASPORT
64/49 LA MAISON DE LA MONTAGNE
79/25 CERCLE DES NAGEURS DU BOCAGE BRESSUIRAIS
86/33 DAUPHINS DE CHATELLERAULT
87/17 CAPO-CSL RVI LIMOGES

Affiliation 2021-2022 effectuée ou en cours

16/34 AMICALE SPORTIVE DE SOYAUX
47/32 BASKET CLUB MEZIN MONCRABEAU
64/50 JUDO CLUB COARRAZE NAY
64/51 SOCIETE NAUTIQUE DE BAYONNE
64/52 ASSOCIATION AMMETS 64
64/53 CLUB LEO LAGRANGE BAYONNE
87/18 ACSS PHENIX
PING PONG CLUB PARTHENAISIEN
CAPO TENNIS DE TABLE 87

4. L'ÉQUIPE TECHNIQUE RÉGIONALE GÉNÉRALE

L'instruction n° DS/DSB4/2016/236 du 19 juillet 2016 définit le cadre de fonctionnement des Equipes Techniques Régionales (ETR).
L'Équipe Technique Régionale (ETR) regroupe les personnes en charge de la mise en œuvre de la politique sportive fédérale au niveau du territoire de la Nouvelle-Aquitaine répondant aux priorités ministérielles. Elle décline à l'échelon régional les directives techniques nationales de la fédération, élaborées par le/la directeur·trice technique national·e (DTN).
La déclinaison territoriale de ce partenariat s'appuie sur les projets de développement sportifs (définis pour chaque paralympiade) portés par les ligues et qui associent les comités départementaux et les clubs contributeurs.

L'ETR est chargée de la mise en œuvre des actions de promotion, de développement, de structuration, d'accès au sport de haut niveau et de formation découlant du projet sportif fédéral sur le territoire régional.
L'Etat accompagne par des moyens humains (CTS) et financiers (PSF)les actions visant :
- 1) **la promotion du sport pour le plus grand nombre** : Activités Motrices, Sport Adapté Jeunes, Sport et TSA..
- 2) **la prévention par le sport et protection des sportif·ve·s** : Sport Santé, Sport et Handicap Psychique, Prévention et lutte contre les violences sexuelles dans le sport, Prévention et lutte contre le dopage…
- 3) **la promotion des métiers du sport** : Formations via l'Organisme de Formation de la Ligue
- 4) **le développement du sport de haut niveau (SHN)** : Accession à la performance via le PERF (Pôle d'Excellence Régionale et Formations) et suivi des sportif·ve·s de haut niveau du territoire.

Elle s'est réunie :

Jeudi 12 janvier 2021	Visioconférence – *14 participants*
Lundi 27 avril 2021	Visioconférence – *18 participants*
Séminaire du 5 au 7 Juillet 2021	Soustons (40) – *19 participants*
Jeudi 7 octobre 2021	MRS Talence – *21 participants*

Les thèmes abordés lors du séminaire ont été :

- ✓ Les actualités nationales
- ✓ Rencontres nationales 2020/2021 en NA
- ✓ Bilan des challenges nationaux, régionaux et départementaux
- ✓ Reprise des activités
- ✓ Le Pass'Sport
- ✓ Aides Fédérales

4.1. COMMISSION SPORTS ET CALENDRIER

Disciplines de Haut-Niveau :

- Athlétisme
- Natation
- Tennis de Table

} 3 sports paralympiques

- Basketball
- Cyclisme
- Football
- Ski Nordique
- Ski Alpin

Disciplines prioritaires :

- Canoé-Kayak
- Escalade
- Judo
- Pétanque
- Tennis
- Tir à l'arc

Réunion de la Commission Sports et Calendrier :

- Vendredi 28 mai 2021

Responsables de l'équipe Sports et Calendrier :

Président : Jean-Claude RIBERT
Responsable technique : Maxime BEGEAULT (CTF LSANA)
Responsables de zones :

- Camille FILLOL (CTF LSANA – ZNO),
- Maxime BEGEAULT (CTF LSANA – ZNE),
- Sarah GOMER et Bastien BOISSINOT (CTF et Directeur LSANA – ZSO)

CTN FFSA : Laurence JOUCLAS remplacée par Laure DUGACHARD au 1er Septembre 2021

Au 31/12/2021 :	**RESPONSABLE ZSO**	**RESPONSABLE ZNE**	**RESPONSABLE ZNO**
ATHLETISME		Clément LIABOT	Elodie PHILIPPONNEAU
BASKETBALL	Laurie CASTAGNOS	Camille FILLOL	
CYCLISME	Thierry DELAGE		
ESCALADE	Rémi FOCCHANERE		
FOOTBALL A 7	Anaïs FEILLARD	Patrice CESSAC	Camille FILLOL Pierre VALENCON
FOOTBALL A 11	Anaïs FEILLARD		
JUDO	Gabriel DAMIEN		
NATATION	Charline DESLUX	Maxime BEGEAULT	Guillaume BESNAULT Mathias MAGNAIN
PETANQUE	Marina CEZARD	Maxime BEGEAULT	Mathieu RENIER
SKI ALPIN ET NORDIQUE	Aline AGORRODY		
TENNIS DE TABLE	Guillaume BESNAULT		
TIR A L'ARC	Marina CEZARD Laurie CASTAGNOS	Clément LIABOT	Chantal LE FLOC'H
CANOE-KAYAK	Camille FILLOL / Maxime BEGEAULT		
TENNIS	Bastien BOISSINOT		
HAUT-NIVEAU/PERF (Claude Gissot)	Claudine SAUZEDDE	Guillaume BESNAULT	

Bilans des rencontres et challenges sportifs :

Avec la crise sanitaire de la Covid-19, de nombreuses rencontres n'ont pu avoir lieu. Vous trouverez ci-dessous un graphique indiquant le nombre de journées régionales et de zones par mois ayant pu être réalisées sur l'année.

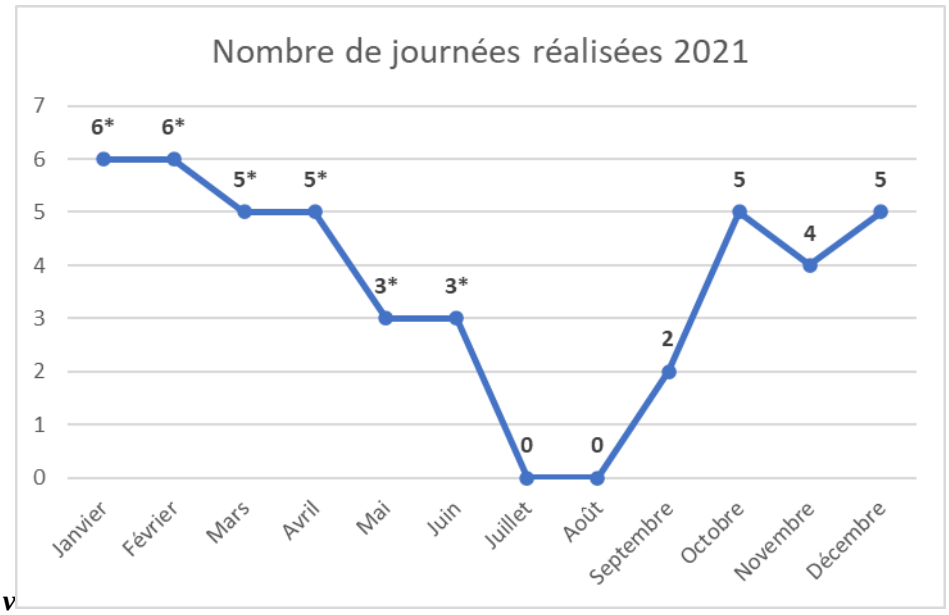

v

** : Correspond au nombre de challenges pratiqués que la Ligue a proposé pour pallier à l'impossibilité d'organiser des rencontres sportives.*

Connaissant l'impact positif très important d'une pratique physique régulière spécifiquement pour ce public dit « fragile », nous ne pouvions laisser sans proposition sportive ces sportifs.

Ainsi, l'ensemble des élus et salariés de Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine s'est donc « réinventé » dans la proposition sportive avec toutes les contraintes sanitaires nationales et locales que nous connaissons.

4.1.1. CHALLENGES

Nous avons **mis en œuvre et proposer des challenges sportifs à distance à destination des associations Sport Adapté.** Garder le lien et renforcer la communication avec tous ces partenaires de terrain est très important pour la LSANA.

Nous savons la difficulté d'amener ce public dans une régularité de pratique, difficulté qui se renforce encore davantage sans la rencontre physique lors des journées proposées au calendrier.
Proposés sur la base du volontariat aux établissements et associations sportives affiliées, les challenges couvrent un panel assez large d'activités permettant à chacun de pouvoir exprimer son potentiel physique ou plus simplement son envie de découverte sportive.

Les sportifs ont donc pu s'amuser, découvrir et/ou performer dans les disciplines suivantes depuis novembre 2020 jusqu'à juin 2021 : pétanque, course, VTT, défi fil rouge kilomètres engrangés, basket, biathlon, football, escalade (orientation santé et pratique régulière)

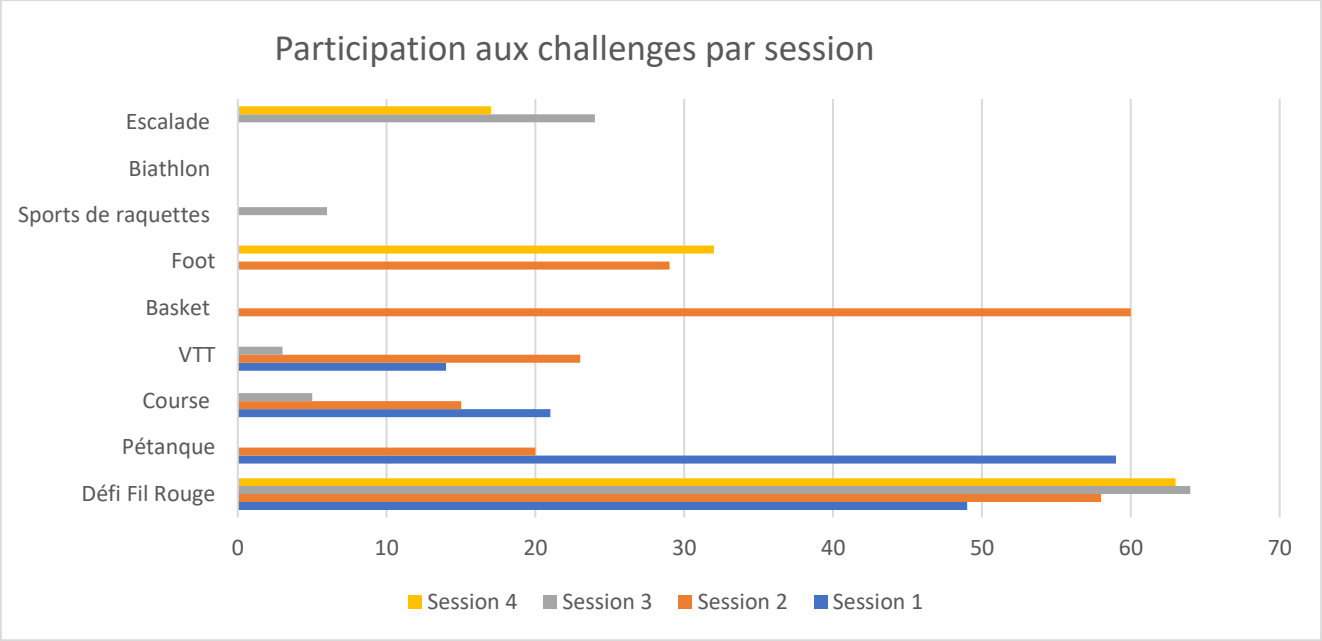

Pour rappel fin 2020, pour la **1ère session** de novembre à décembre, **8 départements différents** ont été représentés à travers les sportifs : il y a eu 59 participants à la pétanque, 21 à l'athlétisme, 14 au VTT et 49 au défi fil rouge, soit **143 personnes en cumulé**.

En 2021, 3 sessions de challenges ont été organisés. Pour la **2ème session** de janvier à février 2021, **6 départements** ont été représentés. Au total, il y a eu 58 participants au défi fil rouge, 20 à la pétanque, 15 à la course, 23 au VTT, 60 au basket et 29 au foot, soit **205 participants en cumulé lors de cette 2ème session.**

La **3ème session** de challenges a eu lieu de mars à avril 2021, **4 départements** ont été représentés. Au total, il y a eu 64 participants au défi fil rouge, 5 à la course, 3 au VTT, 6 ont participé au défi sports de raquettes et 24 à l'escalade, soit **102 personnes en cumulé**.

Pour terminer **une 4ème session** de challenges a eu lieu de mai à juin 2021, **6 départements** ont été représentés. Au total, il y a eu 63 participants au défi fil rouge, 32 au défi foot et 32 à l'escalade, soit **102 personnes en cumulé**.

Au total**, 552 sportifs ont pris part à ces 4 sessions de challenges.**

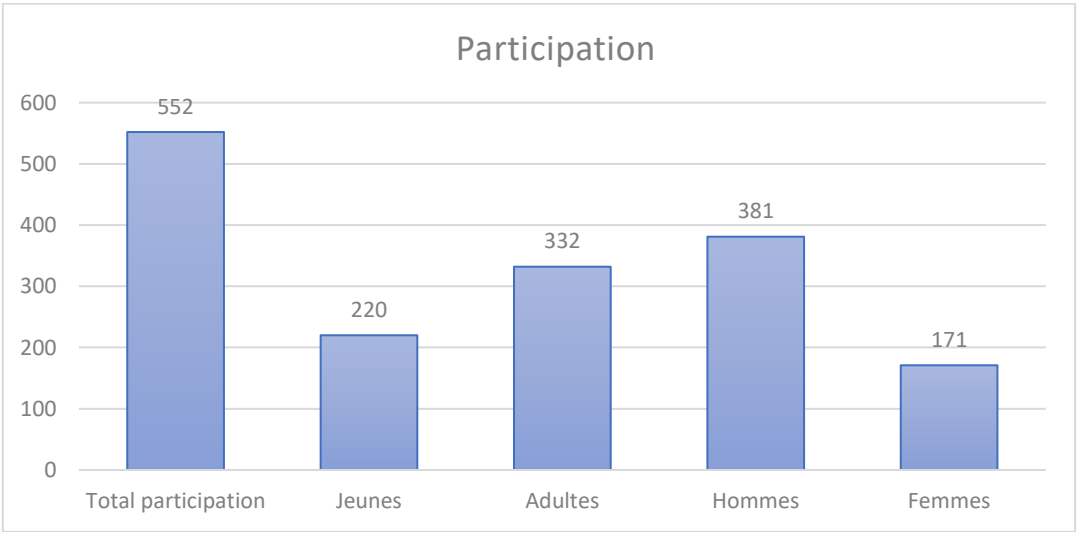

La Ligue a créé de nouvelles actions, établi des règlements propres à chaque proposition sportive pour que ces dernières restent accessibles à chaque jeune ayant l'envie de participer.

Présentation des Challenges

Activité	Session	Date	Nombre de participants
Défi Fil Rouge	Session 1, Session 2, Session 3 et Session 4	Novembre 2020 à Juin 2021	234
Pétanque	Session 1, Session 2, Session 3 et Session 4	Novembre 2020 à Juin 2021	79
Course	Session 1, Session 2, Session 3 et Session 4	Novembre 2020 à Juin 2021	41
VTT	Session 1, Session 2, Session 3 et Session 4	Novembre 2020 à Juin 2021	40
Basket	Session 2, Session 3 et Session 4	Janvier 2021 à Juin 2021	60
Foot	Session 2, Session 3 et Session 4	Janvier 2021 à Juin 2021	61
Sports de raquettes	Session 3 et Session 4	Mars 2021 à Juin 2021	6
Biathlon	Session 3 et Session 4	Mars 2021 à Juin 2021	0
Escalade	Session 3 et Session 4	Mars 2021 à Juin 2021	41

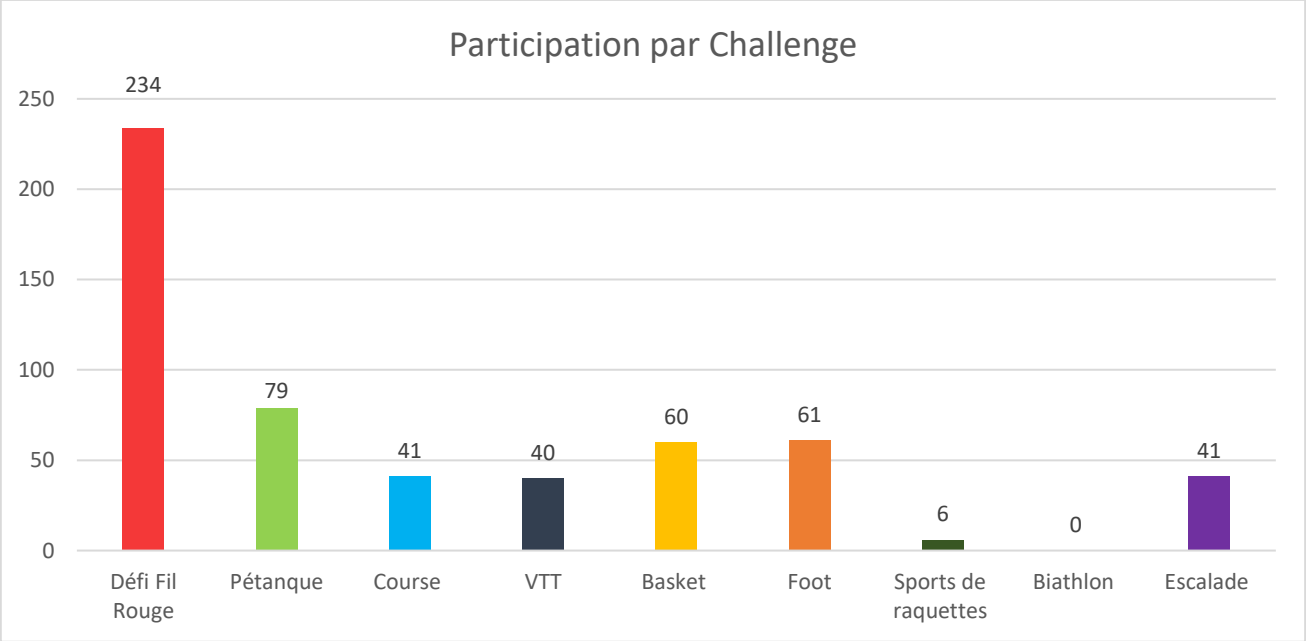

4.1.2. RENCONTRE SPORTIVE 2021

4.1.2.1. REGIONAL ET INTERREGIONAL

Activité	Public	Date 2021	Lieu 2021	Participants 2021 par Zones			Total Participants 2021
				ZNO	ZNE	ZSO	
Athlétisme	Adultes	24/04/2021	Pessac (33)	Annulé : Covid-19			0
Canoé-Kayak	Toutes catégories	09/06/2021	Ussel (19)	Annulé : Covid-19			0
Football	Coupe des Sélections Dép. -21ans	03/02/2021	Mont de Marsan (40)	Annulé : Covid-19			0
Futsal	Adultes	19/12/2021	Eysines (33)	Annulé : Manque de participants car trop de cas positifs à la Covid-19			0
Natation	Adultes	27/03/2021	Mérignac (33)	Annulé : Covid-19			0
Pétanque (Finales)	Adultes	10/04/2021	Bassens (33)	Annulé : Covid-19			0
Rugby	Adultes	13/03/2021	Puilboreau (17)	Annulé : Covid-19			0
Judo	Toutes catégories	23/01/2021	Coulounieix-Chamiers (24)	Annulé : Covid-19			0
VTT	Toutes catégories	17/03/2021	Saint Pierre du Mont (40)	Annulé : Covid-19			0
Ski	Toutes catégories	20/01/2021	Gourette (64)	Annulé : Covid-19			0

Malgré leur programmation avec les partenaires, l'ensemble des rencontres (inter)régionales ont dû être annulées à cause de la Covid-19.

4.1.2.2. ZONE SUD-OUEST

Activité	Public	Date 2021	Lieu 2021	Participants 2021 par CDSA				Total Participants 2021
				33	40	47	64	
Athlétisme	SAJ	31/03/2021	Marmande (47)	Annulé : Covid-19				0
Cross	Adultes	27/11/2021	Gujan-Mestras (33)	3	7	3	0	13 Sportifs 8 Assos
	Adultes Découverte		Gujan-Mestras (33)	28	4	0	0	32 Sportifs 3 Assos
Basket	Adultes	30/01/2021	Barie (33)	Annulé : Covid-19				0
		20/03/2021	Aubiac (47)	Annulé : Covid-19				0
		24/04/2021	Serres-Castet (64)	Annulé : Covid-19				0
		06/11/2021	Monségur (40)	23	45	31	74	179 Sportifs 28 Équipes 14 Assos
		11/12/2021	Horsarrieu (40)	19	41	23	66	149 Sportifs 25 Équipes 13 Assos
	SAJ	26/05/2021	Mezin (47)	Annulé : Covid-19				0

Football	Adultes	09/01/2021	Morlaas (64)	Annulé : Covid-19				0
		27/02/2021	Bayonne (64)	Annulé : Covid-19				0
		13/03/2021	Mérignac (33)	Annulé : Covid-19				0
		03/04/2021	Capbreton (40)	Annulé : Covid-19				0
		13/11/2021	Mérignac (33)	115	33	0	58	216 Sportifs 21 Équipes 13 Assos
	SAJ	28/04/2021	Mont de Marsan (40)	Annulé : Covid-19				0
Escalade	Toutes catégories	16/01/2021	Mont de Marsan (40)	Annulé : Covid-19				0
Natation	SAJ	24/02/2021	Mont de Marsan (40)	Annulé : Covid-19				0
Pétanque	Adultes	13/02/2021	Sainte Livrade (47)	Annulé : Covid-19				0
		06/03/2021	Marmande (47)	Annulé : Covid-19				0
		23/10/2021	Cenon (33)	100	86	23	7	216 Sportifs 15 Assos
		04/12/2021	Soustons (40)	76	43	18	7	124 Sportifs 12 Assos
Tennis de Table	Adultes	20/02/2021	Artigues-Près-Bordeaux (33)	Annulé : Covid-19				0
		17/04/2021	Mont de Marsan (40)	Annulé : Covid-19				0
	SAJ	10/03/2021	Mont de Marsan (40)	Annulé : Covid-19				0

En Zone Sud-Ouest, en 2021, aucune journée n'a pu être mise en place de janvier à juillet du fait du Covid-19. Sur la deuxième partie de l'année l'activité a repris avec 6 journées organisées. Lors de cette reprise, le nombre de participants était équivalent aux saisons précédentes.

4.1.2.3. ZONE NORD-OUEST

Activité	**Public**	**Date 2021**	**Lieu 2021**	**Participants 2021 par CDSA**				**Total Participants 2021**
				16	**17**	**79**	**86**	
Athlétisme	SAJ	10/03/2021	Migné-Auxances (86)	Annulé : Covid-19				0
Basketball	Adultes Championnat	06/02/2021	Dirac et Mornac (16)	Annulé : Covid-19				0
Football	Adultes	23/01/2021	Rouillac (16)	Annulé : Covid-19				0
		06/03/2021	Vouillé (86)	Annulé : Covid-19				0
		23/10/2021	Rouillac (16)	30	0	0	18	48 sportifs 3 Assos
	SAJ	24/03/2021	Vouillé (86)	Annulé : Covid-19				0
Natation	SAJ	17/03/2021	Châtellerault (86)	Annulé : Covid-19				0
Pétanque	Adultes Championnat	16/01/2021	Mirebeau (86)	Annulé : Covid-19				0
		16/10/2021	St-Yrieix (16)	20	12	8	16	56 Sportifs 5 Assos
		04/12/2021	Mirebeau (86)	10	6	14	7	46 Sportifs 5 Assos
Tennis de Table	SAJ	03/02/2021	CREPS de Poitiers (86)	Annulé : Covid-19				0
	Adultes	28/02/2021	Thouars (79)	Annulé : Covid-19				0
VTT	Adultes Découverte	22/09/2021	Angoulême (16)	4	10	5	0	19 Sportifs 4 Assos

En Zone Nord-Ouest, comme pour les autres zones, aucune compétition n'a été organisée de janvier à juin 2021. L'année s'est relancée à partir de septembre avec moins de participants que les années précédentes en football, mais avec un nombre identique pour la pétanque.

4.1.2.4. ZONE NORD-EST

Activité	Public	Date 2021	Lieu 2021	Participants 2021 par CDSA				Total Participants 2021
				19	23	24	87	
Athlétisme	SAJ	31/03/2021	Trélissac (24)	Annulé : Covid-19				0
	Adultes	08/04/2021	Limoges (87)	Annulé : Covid-19				0
Basketball	Adultes Championnat	17/03/2021	Limoges (87)	Annulé : Covid-19				0
Cross	Toutes catégories	17/11/2021	Condat-sur-ganaveix (19)	Annulé : Covid-19				0
Football	Adultes Championnat	20/03/2021	Marsac-sur-l'Isle (24)	Annulé : Covid-19				0
		18/09/2021	Marsac-sur-l'Isle (24)	0	0	36	0	36 Sportifs 3 Assos
		23/10/2021	Marsac-sur-l'Isle (24)	14	0	69	0	83 Sportifs 6 Assos
		17/11/2021	Marsac-sur-l'Isle (24)	0	0	48	0	48 Sportifs 3 Assos
	Coupe de Zone	12/06/2021	Trélissac (24)	Annulé : Covid-19				0
Futsal	SAJ	25/11/2021	Limoges (87)	Annulé : Covid-19				0
Pétanque	Adultes	04/02/2021	Brive-la-Gaillarde (19)	Annulé : Covid-19				0
		07/10/2021	Salignac-Eyvigues (24)	31	27	37	17	112 Sportifs 8 Assos
		02/12/2021	Limoges (87)	32	34	36	18	120 Sportifs 10 Assos
Tennis	Adultes	10/04/2021	Trélissac (24)	Annulé : Covid-19				0
Tir à l'Arc	Adultes	18/12/2021	Périgueux (24	0	0	7	0	7 Sportifs 2 Assos
Tennis de Table	Adultes	26/02/2021	Terrasson-Lavilledieu (24)	Annulé : Covid-19				0
	SAJ	10/03/2021	Ussel (19)	Annulé : Covid-19				0
VTT	Adultes	07/04/2021	Faugeras (19)	Annulé : Covid-19				0

En Zone Nord-Est, on constate une légère diminution du nombre de participants sur les journées qui ont pu avoir lieu de Septembre à Décembre.

Au total, sur 16 journées et 6 disciplines différentes, 1504 sportifs·ves sont venu·e·s lors de ces compétitions et journées découvertes organisées par la Ligue en lien avec les CDSA et des disciplines homologues.

4.2. COMMISSION SPORT ADAPTÉ JEUNES (SAJ)

Regroupement fédéral SAJ :
Jeudi 18 et Vendredi 19 Novembre 2021.

Composition de la commission régionale :
Présidents : Marie-Odile BLIN-PREVOST / Rémi FOCCHANERE
Responsable technique : Guillaume BESNAULT (CTF LSANA)
CTN FFSA : Laurence JOUCLAS / Laure DUGACHARD

Membres		
Provenance	**Fonction**	**Prénom Nom**
LSANA	CTF	Maxime BEGEAULT
LSANA	Directeur Ligue	Bastien BOISSINOT
CDSA 47	CTF	Laurie CASTAGNOS
CDSA 40	CTF	Laura DORMAL
LSANA	CTF	Camille FILLOL
LSANA	CTF	Alice DUNOUHAUD
LSANA	CTF	Sarah GOMER
CDSA 24	CTF	Clément LIABOT
LSANA – CDSA 40	Président Ligue	Jean-Claude RIBERT
CDSA 64	CTF	Claudine SAUZEDDE

Bilan annuel 2021 :

La saison 2020/2021 a été fortement perturbée par la pandémie de COVID-19, la quasi-totalité des journées n'ont pu se tenir, il en est de même pour toutes les journées compétitives proposées aux sportifs de - 21 ans. Beaucoup d'entre eux n'ont pas repris une licence pour cette saison sportive, ce qui provoque de fait une nette baisse du total (1037), et ce malgré les différentes communications et relances.

Total et répartition par CDSA des licenciés SAJ en Nouvelle-Aquitaine sur les 2 dernières saisons

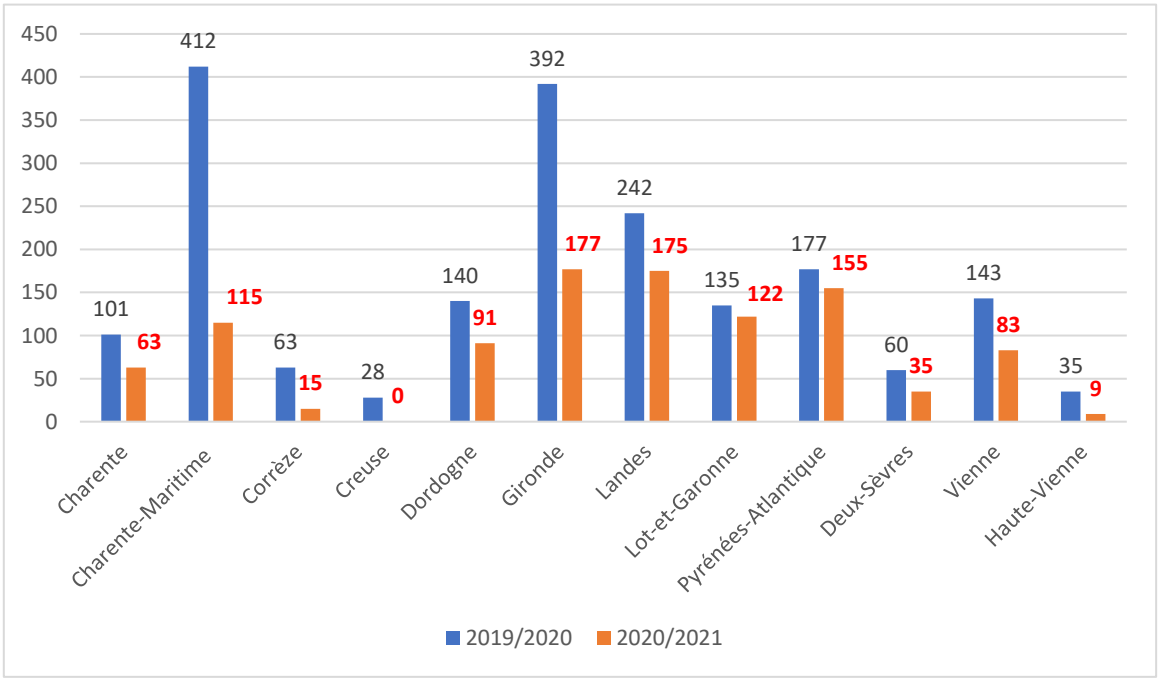

Cette baisse est générale sur les territoires, avec plus ou moind d'ampleur. L'activité physique adaptée a quand même pu être maintenue de manière différente par le biais des challenges organisés par les différents CDSA ou par la Ligue à une échelle géographique plus large. L'importance de proposer/garder une pratique régulière est restée le leitmotiv des élus et des salariés.
Le volet formation des salariés et des différents acteurs a été renforcé sur cette année sportive.

Journées sportives SAJ proposées en 2021 par la Ligue SANA :

Sport SAJ	**Date**	**Lieu**	**Département**	**Zone**	**Nb de participants par journée**	**Nb de participants total par discipline**
Championnats Athlétisme SAJ	10/03/21	Migné-Auxances	86	Zone Nord-Ouest	Annulé (Covid-19)	
	31/03/21	Marmande	47	Zone Sud-Ouest		
	31/03/21	Trélissac	24	Zone Nord-Est		
Championnats Basketball SAJ	17/03/21	Limoges	87	Zone Nord-Est	Annulé (Covid-19)	
	26/05/21	Mezin	47	Zone Sud-Ouest		
Championnats Football SAJ	03/02/21	Mont de Marsan	40	Coupe des sélections (5 CDSA)	Annulé (Covid-19)	
	24/03/21	Poitiers	86	Zone Nord-Ouest		
	28/04/21	Mont de Marsan	40	Zone Sud-Ouest		
Championnats Natation SAJ	24/02/21	Mont de Marsan	40	Zone Sud-Ouest	Annulé (Covid-19)	
	17/03/21	Châtellerault	86	Zone Nord-Ouest		
Championnats Tennis de Table SAJ	10/03/21	Mont de Marsan	40	Zone Sud-Ouest	Annulé (Covid-19)	
	10/03/21	Poitiers	86	Zone Nord-Ouest		

Les annonces gouvernementales et les restrictions sanitaires imposées ne nous ont pas permis de mener à bien les journées inscrites au calendrier.

Les rencontres départementales ont pu quant à elles se dérouler de manière plus régulière au travers principalement des programmes « je découvre, je joue ».
398 journées étaient prévues (+10% de proposition par rapport à l'année passée), environ 60% de ces journées inscrites initialement au calendrier se sont déroulées (235), 29 disciplines support ont été utilisé avec encore cette année une prédominance des disciplines cibles.
Les territoires non pourvus en salariés « de terrain » (CTF, agent de développement) ont eu beaucoup plus de mal à maintenir des actions quelles que soient leurs formes. Cela peut s'expliquer par le temps bénévole des élus qui n'a pas permis de répondre à l'exigence de ces « nouvelles propositions sportives » (temps que cela prend dans la réflexion, la construction, la diffusion et la réception des données).
Les rencontres départementales ont quand même pu comptabiliser un total 2705 inscriptions.

Projets démarrés/réalisés en 2021 :

1) *Journée Echanges et réflexions SAJ :*

La LSANA a organisé une journée d'échanges et réflexions le jeudi 18 Novembre 2021 dans les locaux du CREPS de Poitiers sur le thème de l'inclusion par le sport. Cela fait suite à la première édition qui était sur le thème du Sport et handicap psychique à Limoges en 2019.
La LSANA s'est donnée comme projet de tenir ce type de journée tous les 2 ans avec un changement de thème et de lieu en lien direct avec les orientations souhaitées par le Comité Directeur. La prochaine journée se tiendra en 2023 avec comme axe principal le Sport Santé.
Cette journée a été une réussite à différents niveaux : la fréquentation (100 personnes inscrites, 80 présentes malgré le contexte sanitaire), la richesse et la diversité des différents points abordés et des personnes présentes, la qualité des interventions et des questionnements qui en ont découlé, etc.

2) *L'Aisance Aquatique*

C'est un programme du Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports pour lutter contre les noyades accidentelles. Il est destiné à donner aux enfants les bases nécessaires pour être en sécurité en milieu aquatique tout en les sensibilisant aux plaisirs de l'eau.
Les particularités du public Sport Adapté font qu'une autorisation a été donnée pour que les jeunes jusqu'à l'âge de 14 ans puissent suivre ces temps de formation dénommées « classes bleues ».
Deux salariés de la LSANA ont passé la formation d'instructeur avec 5 autres professionnels néo-aquitains. Ils ont pu ensuite former des formateurs sur la période juin/juillet 2021 avec 2 sessions en Charente dans la Vienne, et une 3e session s'est tenue dans les Landes en novembre 2021. C'est au total 31 formateurs et 34 enfants qui ont pu découvrir et gagner en sécurité dans l'élément aquatique. Ces formateurs vont pouvoir décliner leur apprentissage auprès des enfants de leurs territoires ou établissements.

3) *Le Savoir Rouler A Vélo*

Il s'agit d'un programme interministériel et multi partenarial qui a pour vocation de :

- Devenir autonome à vélo
- Pratiquer quotidiennement une activité physique -> sport santé
- Se déplacer de manière écologique et économique

Un plan de formation s'est tenu en mai 2021 pour 15 professionnels œuvrant sur la Région Nouvelle-Aquitaine dont les salariés de la LSANA.
La formation s'est montée avec les services de l'Etat et a été animée par un salarié de la LSANA et de la Commission Sportive Nationale de Para Cyclisme Adapté. L'objectif pour la saison prochaine sera de développer les actions terrains à destination des jeunes sportifs issus des ESMS afin de leur apporter une expertise quant à la pratique du vélo en autonomie et en sécurité.

4.3. COMMISSION SPORT ET HANDICAP PSYCHIQUE

Réunions de la commission :
Mardi 22 juin 2022, en Visioconférence – 12 participants
Mardi 7 décembre 2022 , en Visioconférence – 17 participants

Composition de la commission régionale :
Elu Référent : François SERRADEILL
Responsable technique : Bastien BOISSINOT (Directeur LSANA)
CTN FFSA : Laurence JOUCLAS / Laure DUGACHARD

Membres au 31/12/2021		
Provenance	**Fonction**	**Prénom Nom**
CDSA 64	CTF	Aline AGORRODY
CDSA 87	Bénévole	Rachel AUSSUDRE
LSANA	Directeur	Bastien BOISSINOT
CDSA 47	CTF	Marina CEZARD
CDOS 87	CTF	Lucie CHAPEYRON
CDSA 40	CTF	Charline DESLUX
DRAJES/FFSA	CTN	Laure DUGACHARD
LSANA	CTF	Alice DUNOUHAUD
LSANA	Médecin psychiatre	Catherine FAYOLLET
CDSA33	CTF	Anaïs FEILLARD
LSANA	CTF	Camille FILLOL
Asso	Président Gringalets - Psychothérapeute	Patrick GAUTHIER
LSANA	CTF	Sarah GOMER
CH	Enseignant APA	Remi HALLOUET
CDSA 24	CTF	Clément LIABOT
CDSA 16	CTF	Mathieu RENIER
CDSA 87	Bénévole – Infirmier Psy	Bertrand RUBY
CDSA 86	CTF	Elodie PHILIPPONNEAU
LSANA	Président LSANA	Jean-Claude RIBERT
LSANA	Elu Référent Sport et Handicap Psychique	François SERRADEILL

Le tableau ci-dessous montre qu'en premier lieu, **les CDSA pourvus d'Agents de Développement ont la possibilité de proposer des actions spécifiques** en lien avec le secteur du handicap psychique. Les 5 départements sans relais de professionnels dédiés au Sport Adapté n'ont pas pu le faire.

Malgré la situation sanitaire, des actions envers le public en situation de handicap psychique ont pu être menées. Cela dépendait des territoires, mais également de chaque service vis-à-vis de leur politique de restriction face au COVID. Même si beaucoup d'annulations ont eu lieu, les CDSA ont proposé principalement des **cycles réguliers de pratiques sportives (CDSA40, 64**, 87) de façon hebdomadaire ou mensuelle. Il est aussi proposé des programmes sportifs inter-établissements (CDSA16), un Défi Nature Canoë-Kayak/Escalade (CDSA24), une rencontre spécifique GEM (CDSA47), une plateforme Sport et Trouble Psychique (CDSA33), des pratiques APA à l'hôpital (CDSA86)
Il s'agit de **séances de découverte ou de loisir, sans compétition**. Ces actions ont permis de proposer à **724 personnes en situation de handicap psychique** une activité physique et sportive adaptée.
Le nombre d'acteurs participants a été comptabilisé cette année par tous les territoires. Nous remarquons l'éclectisme et la **complémentarité des professionnels** qui entrent en jeu afin de proposer des activités physiques et sportives : **infirmiers, éducateurs spécialisés, animateurs, professeur d'EPS. 154 ont été acteurs des événements Sport Adapté en plus des Agents de Développement.**

83 structures ont participé à ces actions : des structures spécialisées comme les hôpitaux psychiatriques, les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM), mais aussi des Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT), des Instituts Thérapeutiques et Pédagogiques (ITEP), des Instituts Médicaux Professionnels (IMPro)… **18 clubs FFSA + 2 en cours d'affiliation, 8 clubs labellisés « valides-handicapés**, p**our une pratique sportive partagée » et 6 clubs ordinaires sans label** ont œuvré à ces journées/séances.

Pour l'Olympiade 2022-2025, la Commission propose :
- d'organiser une journée régionale spécifique Sport et Troubles psychiques dans chaque département réparti sur les 3 zones sportives (au minimum une journée par zone et par année de l'olympiade).
- cette journée utiliserait le support des journées déjà existantes dans les différents départements.
- de regrouper les différents partenaires des départements concernés autour de handicap psychique et les membres de ETR disponibles.
- de donner une image un peu plus concrète des activités en Sport et troubles psychiques par ces journées.

Chaque comité départemental ou club peut organiser une journée promotionnelle par an inscrite au calendrier, ce qui permet d'inviter un maximum de sportifs, même s'ils ne sont pas licenciés (ils le deviennent avec la licence découverte).

Il sera proposé un calendrier prévisionnel par zone et si possible un schéma type de l'organisation.

La commission a développé ses outils de communication et de partenariat :
- en remettant à jour sa plaquette « Sports et Troubles Psychiques
- en se référençant sur le site Retab.fr, qui permet de trouver facilement une structure de réhabilitation psychosociale, un dispositif d'accompagnement, d'hébergement ou de soins pour les personnes souffrant de troubles psychiques.
- en répondant à l'appel de la Fédération pour la Journée Mondiale de la Santé Mentale du 10 octobre. La Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine a été la seule Ligue affichée sur le site Internet de la FFSA pour les actions qu'elle propose pour ce public.
- en prenant contact avec les responsables UNAFAM (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques) et Sport en tête, ce dernier ayant pour objectifs :
    - l'organisation et la promotion des activités physiques, corporelles et sportives, dans les perspectives du soin en psychiatrie et de la santé mentale,
    - la formation des personnels concernés par ces activités,
    - la coordination des initiatives, notamment de recherche, qui vont dans le même sens.

CDSA	Nom de l'action	Périodicité de l'action en lien avec le secteur psychiatrique	Nombre de personnes touchées par les actions	Nombre d'acteurs, de collaborateurs référencés autres que les Agents de développement des CDSA	Nombre d'établissements touchés (ESAT, ITEP, GEM, CH…)	Nombre de clubs en partenariat avec ces actions
CDSA 16	Activité physique pour tous	68 séances au seins d'ESMS + 65 séances clubs + 7 rencontres inter-établissements.	154	12	13	8 clubs FFSA
CDSA 17	-	-	-	-	-	-
CDSA 19	-	-	-	-	-	-
CDSA 23	-	-	-	-	-	-
CDSA 24	Sport et Troubles Psychiques	26 janvier et 12 novembre	10	10	1	1 club FFSA
CDSA 33	Plateforme Sport et Troubles psychiques	26 créneaux sportifs/semaine sur 35 semaines, de 1h à 2h de pratique	95	-	25	4 clubs FFSA
CDSA 40	Sport et Psy	7 matinées de 3h de pratique	70	20	13	5 clubs labellisés 1 club ordinaire
	EPSA en inclusion pour l'hôpital de jour de Dax	1 séance par semaine de 2h de janvier à mars	8	1	3	-
	Interventions en établissements – public d'ITEP	1 séance par semaine de 2h de janvier à mars puis septembre	20	2	2	-
	Interventions en établissements – service ARIA	1 séance par mois de 2h en janvier et février	30	3	1	-
CDSA 47	Partenariat GEM	2 journées en septembre	7	1	1	1 club FFSA
	Rencontre InterGEM	2 journées organisées mais annulées	0	0	0	0
CDSA 64	Découvertes sportives adaptées	2 séances de 1h30 de handball et course d'orientation	7	1	1	-
	Découvertes sportives adaptées	3 séances sportives : Yoseikan, Tir à l'arc, Randonnée pédestre	15	2	5	2 clubs en cours d'affiliation 1 club labellisé
	SISM 2021	Conférence sur la Réhabilitation Psycho-sociale	100	10	8	-
CDSA 79	-	-	-	-	-	-
CDSA 86	APA pour personnes hospitalisées HDJ Creativ	28 séances de 2h avec les clubs : athlétisme, taekwondo, tennis, sports collectifs	9	6	1	3 clubs FFSA
	APA pour personnes hospitalisées HDJ Châtellerault	25 séances de 2h avec 4 cylces	10	13	1	1 clubs FFSA 2 clubs ordinaires
	Intrapsy (APA sur site hospitalier)	84 séances de 45min	108	23	1	-
	APA pour personnes en pédopsy	31 séances de 2h au CHL Poitiers	94	8	1	-
	APA pour personnes engérontopsy	11 séances de 1h au CHL Poitiers aPavillon Cousin	32	6	1	-
	CMP Vienne	52 séances de 2h	24	16	2	1 club labellisé 2 clubs ordinaires
	CSAPA	27 séances de 2h	12	7	1	1 club labellisé 1 club ordinaire
	SMPR Centre Pénitentier de Poitiers/ Vivonne	7 séances de 1h – ultimate puis basket	11	7	1	-
	GEM La Cordée Poitiers	7 séances de 1h30	8	6	1	-
CDSA 87	-	-	-	-	-	-

4.4. COMMISSION SPORT SANTÉ

Réunion de la commission :

Le 9 Avril 2021 – 16 participants
Le15 Juin 2021 – 12 Participants

Composition de la commission régionale :

Élus référents : Didier VALLOIS (LSANA) et Damien BETTINELLI (Président CDSA86)

Responsable technique : Camille FILLOL (CTF LSANA)

CTN FFSA : Laurence JOUCLAS puis Laure DUGACHARD

Membres		
Provenance	**Fonction**	**Prénom Nom**
CDSA 64	CTF	Aline AGORRODY
LSANA	CTF	Guillaume BESNAULT
CDSA 86	**Vice-Président Ligue, Co-Élu Référent**	**Damien BETTINELLI**
LSANA	Directeur	Bastien BOISSINOT
CDSA 47	CTF	Marina CEZARD
FFSA	CTN	Laure DUGACHARD
CDSA 40	CTF	Carole DUGARRY
LSANA	CTF	Alice DUNOUHAUD
LSANA	CTF	Anaïs FEILLARD
LSANA	**CTF – Responsable technique Sport Santé**	**Camille FILLOL-VERBIGUIE**
LSANA	CTF	Sarah GOMER
CDSA 24	CTF	Clément LIABOT
LSANA	Président de la Ligue	Jean-Claude RIBERT
CDSA 86	CTF	Pierre VALENÇON
CDSA 87	**Président CDSA 87, Co-Élu Référent**	**Didier VALLOIS**
CDSA 64	Élue au Comité Directeur	Patricia VIGNAU

Bilan 2021 sur le territoire :

Mises à jour des cartographies par département des établissements médico-sociaux, des associations gestionnaires, des clubs labellisés, des clubs affiliés au sport adapté et des Maisons Sport Santé
2 décembre 2021 : regroupement national des référents régionaux en Activités Motrices
Participation aux travaux de la commission fédérale Sport Santé avec les référents régionaux entre janvier et mars 2021. 7 temps de travail par visio ont eu lieu sur les différentes thématiques du programme « Bouger avec le Sport Adapté » telles que : - la formation Sport Santé Sport Adapté, - les outils d'évaluation de la condition physique pour le public du Sport Adapté - la communication du programme « Bouger avec le Sport Adapté » aux sportifs, aux institutions, aux partenaires,…
Suivi des avancées du projet entre l'ESAT la Ribière (87), le club sportif et le CPSF.
23 novembre 2021 : groupe de travail PEP'S (Prescription d'Exercice Physique pour la Santé) sur le Handicap afin de structurer et de débuter un travail commun.

CDSA	Programme SS ou AM	Nom de l'action	Périodicité de l'action	Nombre de personnes touchées (non cumulé) – soit en moyenne par séance	Nombre d'acteurs, de collaborateurs référencés	Nombre d'établissements touchés (ESAT, Foyers, IME, GEM, …)	Nombre de clubs en partenariat avec ces actions
16	SS	BSA	1 à 2 fois par semaine	177 – soit 8 par séance	14 - 5 ES, 3 EAPA, 5 bénévoles, 1 Apprentie	27	7
	AM	Séance AM	1 fois par semaine	182 – soit 8 par séance	11 - 2 EAPA, 5 ES, 1 Apprentie, 3 bénévoles	19	3
17	-	-	-	-	-	-	-
19	SS	Randonnée Pédestre	1 fois dans l'année	116	2 ESp	12	0
	AM	Séjour AM	1 fois dans l'année pendant 3 jours	86	52 - 30 pro, 17 STAPS et 5 IE	16	0
23	SS	Randonnée nature	2 fois par mois	240* - 20 par séance	5 - 4 pro et 1 IE	16	3
	AM	Multisport	1 fois par mois	120* - 20 par séance	5 - 4 pro et 1 IE	14	3
24	SS	BSA Dordogne	1 fois par mois	19 – 8 par séance	4 - 3 pro et 1 PEP'S	3	3
	AM	AM	2 fois dans l'année	25 par journée	5 - 4 pro et 1 non diplômé	4	4
33	SS	Cycles Sport Santé	1 fois par semaine - 2 cycles de 6 séances	36 – 18 par cycle – 9 par séance	2 – salarié.es CDSA	2	0
	AM	Journées AM	8 fois dans l'année	101 – 15 par séance	8 – 2 salarié.es et 2 vacataires du CDSA et 4 pro	8	5
40	AM	AM	1 fois par semaine	11	4 – 1 AMP, 1 CESF, 1 ME et 1 ES	2	2
	AM	Séances d'AM	1 fois par semaine	14 – 5 par séance	3 – 1 pro et 2 salarié.es CDSA	3	0
	AM	Boccia	1 fois par semaine	16 – 4 à 6 par séance	1 à 2 pro	2	1

CDSA	Programme SSBE ou AM	Nom de l'action	Périodicité de l'action	Nombre de personnes touchées (non cumulé)	Nombre d'acteurs, de collaborateurs référencés	Nombre d'établissements touchés (ESAT, Foyers, IME, GEM, …)	Nombre de clubs en partenariat avec ces actions
40	AM	Séances d'AM	1 fois par semaine pendant 4 mois	8	1 – ME en formation CQP	1	1
	SS	Sport Santé Bien Être	2 fois par semaine – 3 cycles de 24 séances	25	3 – 2 ESp et 1 Animateur.rice	3	2
47	AM	Rencontres départementales	8 fois dans l'année	72 – 18 par séance	4 et + – 3 ESp (de discipline), 1 pro et des bénévoles	11	9
	AM	Animation	2 fois par mois – 1 cycles de 9 séances	10 – 8 par séance	2 – 2 pro	1	1
	SS	Passage de tests et défis Rando	1 fois par mois	54 – 20 par séance	2 – 2 bénévoles du CDSA	9	4
	SS	Intervention	1 fois par semaine	20 – 8 à 12 par séance	3 – 2 salarié.es du CDSA et 1 pro	3	2
64	AM	Rencontres AM	3 fois en 4 mois (continue en 2022)	70 – 29 par séance	11 – pro	7	6
	AM	Cycles AM	1 fois par semaine	16 – 10 par séance	1 responsable des activités	1	1
	AM	Séances AM	1 fois par semaine	10 – 8 par séance	1 pro	1	1
	SS	Séances SS	1 fois par semaine	29 – 18 par séance	1 responsable des activités	1	0
	SS	Séances SS MAPHA	1 fois par semaine	10 – 9 par séance	3 – 1 Chef.fe de service, 1 pro et 1 IE	1	2
	SS	Journées SS	1 fois dans l'année	29	15 – 6 pro, 1 IE, 6 stagiaires, 2 bénévoles	5	5
79	-	-	-	-	-	-	-

CDSA	Programme SSBE ou AM	Nom de l'action	Périodicité de l'action	Nombre de personnes touchées (non cumulé)	Nombre d'acteurs, de collaborateurs référencés	Nombre d'établissements touchés (ESAT, Foyers, IME, GEM, …)	Nombre de clubs en partenariat avec ces actions
86	SS	Maisons Relais	1 fois par semaine (de 6 à 22 séances)	28 – 4 par séance	2 – 1 pro, 1 EAPA	4	0
	SS	Je Sport De Chez Moi	1 fois par semaine (de 10 à 30 séances)	51 – 7 ou 18 par séances	26 – 1 EAPA, 1ETAPS, 2 Inf, 2 pro et 20 stagiaires	7	0
	SS	Insersud/ACT Cordia/Multisport ESAT	1 fois par semaine (de 6 à 15 séances)	21 – 3 à 4 par séance	4 ou 5 – 1 EAPA, 1ES, 1 Inf, 1ou 2 stagiaires	3	0
	SS	Sport sur Ordonnance	1 fois par semaine (de 6 à 2 séances)	16 – 2 à 6 par séance	3 – 1 Pro, 1EAPA, 1 Stagiaire	3	1
	SS	Maisons de Santé	1 fois par semaine (de 25 à 40 séances)	43 – 3 à 10 par séance	2 – 1 EAPA, 1 IDE	3	0
	SS	Activités Loisirs	2 fois par mois en 4 mois	40 – 25 par séance	15 – 1 EAPA, 10 ME, 4 stagiaires	5	0
	AM	AM	2 fois par mois en 4 mois	26 – 15 par séance	22 – 2 EAPA, 10 ME, 10 stagiaires	4	0
87	AM	AM	1 fois dans l'année	30	9 – 2 IE, 1 EAPA, 4 ES et 2 bénévoles	4	2

Lexique :

- AES : Accompagnant.e éducatif et social
- AM : Activités Motrices
- AMP : Aide Médico Psychologique
- AS : Aide soignant.e
- BSA : Bouger avec le Sport Adapté
- CESF : Conseiller.ère en Economie Sociale et Familiale
- EAPA : Enseignant.es APA
- ES : Educateur.rice spécialisé.e
- Esp : Educateur.rice sportif.ve
- ETAPS : Educateur.rice territorial des Activités Physiques et Sportives
- IDE : Infirmier.ère Diplomé.e d'Etat
- IE : Intervenant.e extérieur.e (souvent des entraîneur.ses des clubs sportifs)
- Inf : Infirmier.ère
- IP : Infirmier.ère Psy
- ME : Moniteur.rice éducateur.rice
- Psychomot. : Psychomotricien.ne
- SS : Sport Santé
- STAPS : Etudiant.e en STAPS
- Pro : professionnel.les des structures. On peut retrouver : AES, AMP, AS, ES, ESp, IP, ME, Psychomot., …

* Chiffre en cumulé

Le tableau ci-dessus montre que **les CDSA pourvus d'Agents de Développement ont la possibilité de proposer des actions spécifiques** en lien avec le sport santé. 2 des 4 départements sans relais de professionnels dédiés au Sport Adapté n'ont pas pu le faire.
Sous l'impulsion d'une nouvelle structuration (un ETP de la Ligue et un emploi à mi-temps dans le 87), des projets commencent à apparaitre dans les 3 départements de l'ex Limousin.

Malgré la situation sanitaire, des actions Sport Santé et Activités Motrices ont pu être menées. Cela dépendait des territoires, mais également de chaque service vis-à-vis de leur politique de restriction face au COVID. Même si beaucoup d'annulations ont encore eu lieu en 2021, les CDSA ont proposé principalement des **cycles réguliers de pratiques sportives**, de façon hebdomadaire (hors période scolaire) ou mensuelle.

Il s'agit de **séances de découverte ou de loisir, sans compétition**. Ces actions ont permis de proposer à **1761 personnes en situation de handicap mental et/ou psychique** une activité physique adaptée dans un objectif d'amélioration ou de maintien de la santé.
Le nombre d'acteurs participants a été comptabilisé cette année par tous les territoires. Nous remarquons l'éclectisme et la **complémentarité des professionnels** qui entrent en jeu afin de proposer des activités physiques et sportives en plus des **EAPA** : **ES, entraineur·euse·s de clubs, chef·fe·s de service, ME, AMP, AES, Infirmir.ères, des bénévoles de clubs sport adapté ou ordinaires, étudiants en stage (Licence STAPS, FSS, BPJEPS), ETAPS. Environ 244 personnes ont été acteur·trice·s des événements Sport Adapté en plus des Conseillers et Conseillères Techniques Fédéraux.**

205 structures ont participé à ces actions : des structures spécialisées comme des Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM), des Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS), des Foyers de Vie, des Instituts Médicoéducatif (IME), Service d'Accueil de Jour avec Hébergement (SAJH)… mais aussi les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM). **68 clubs FFSA, 5 clubs ordinaires sans label** ont œuvré à ces journées/séances.

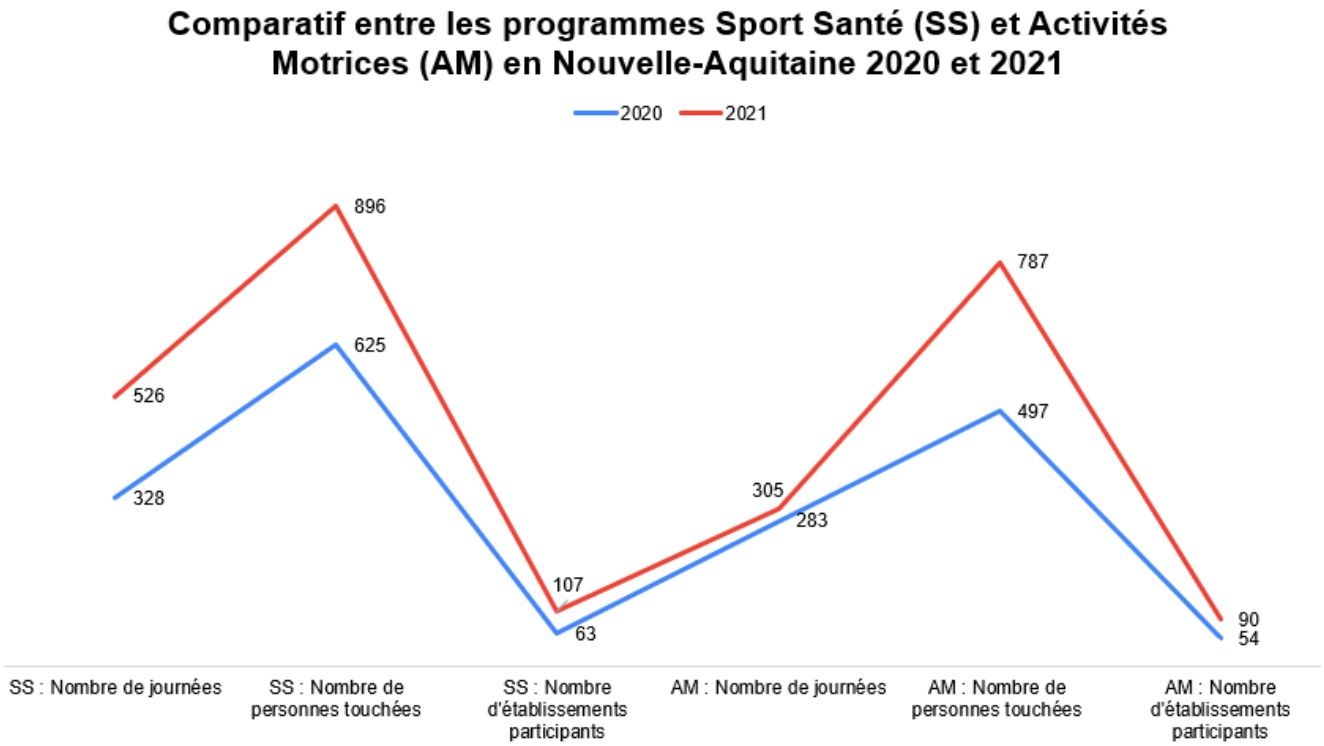

Ce graphique nous montre que les projets sont mis en place. Même si des journées ont encore dû être annulées du fait du covid, tous les chiffres sont en hausse par rapport à 2020.

Les journées « Bouger avec le Sport Adapté » (BSA) comprennent :

- Les journées découvertes et/ou multisports mises en place de façon régulière pour le public relevant du Sport Santé en Sport Adapté.
- Les « Défis Santé » comme par exemple des projets de marche, randonnée, …
- Les cycles auprès du public avec des créneaux d'activités réguliers.

Les journées Activités Motrices (AM) sont des journées spécifiques à la Fédération permettant aux personnes en situation de handicap mental et/ou psychique sévère d'avoir une activité pour développer ou maintenir leurs aptitudes.

Pour 2022, la Ligue et l'ETR Sport Santé et Activités Motrices, a engagé des travaux en lien avec la Commission Nationale Sport Santé et il va falloir, à la vue des bilans, reprendre le plan d'action 2018-2021 pour rédiger celui de 2022-2025.

4.5. COMMISSION FORMATION

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivré au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTION DE FORMATION

Composition de l'ETR Formation :
Elu Référent : Olivier GRIN
Responsable technique : Sarah GOMER (CTF LSANA)
CTN FFSA : Laure DUGACHARD

Membres		
Provenance	**Fonction**	**Prénom Nom**
LSANA	CTF	Maxime BEGEAULT
LSANA	CTF	Guillaume BESNAULT
LSANA	Directeur	Bastien BOISSINOT
CDSA 47	CTF	Laurie CASTAGNOS
ESMS 19	Educateur sportif – BESAC et DESJPS Sport Adapté	Thierry DELAGE
CDSA 40	Animatrice territoriale	Carole DUGARRY
LSANA	CTF	Camille FILLOL
CDSA 24	CTF	Clément LIABOT
CDSA 86	CTF	Elodie PHILIPPONNEAU
CDSA 64	CTF	Claudine SAUZEDDE

Objectifs

L'ensemble de nos actions vise à structurer la pratique des activités physiques et sportives des personnes en situation de handicap mental et/ou atteintes de troubles psychiques sur l'ensemble de la région. Le but premier est d'améliorer les conditions d'encadrement et d'accueil des sportifs.ves quels que soient leurs lieux de pratique. Cela est permis grâce au développement de :

- La formation des professionnels dans le champ sportif, social et médico-social
- L'accompagnement, le soutien aux clubs et à leurs bénévoles
- La formation continue des techniciens qualifiés
- La sensibilisation des étudiants et du grand public sur l'accueil des personnes en situation de handicap afin de lever les représentations sur le handicap.

L'année 2021 en quelques chiffres

La Ligue du Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine est intervenue auprès de 873 personnes sur les 12 départements composant la Nouvelle-Aquitaine.

Ci-dessous le détail des actions réalisées sur la région.

Les formations organisées par la Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine en 2021

Dates et Lieux	Sensibilisations / Formations	Nombre de personnes et profils
18 au 22 janvier - Talence (33)	UF1 - CQP MSA (35h)	9
22 au 26 février -Périgueux (24)	UF 2 - CQP MSA (35h)	7
29 mars au 3 avril Mont de Marsan (40)	UF 3 - CQP MSA (35h)	7
17 au 21 mai - Hagetmau (40)	UF 4 - CQP MSA (35h)	7
21 au 25 juin - Poitiers (86)	UF 5 - CQP MSA (35h)	7
21 au 25 juin - Saintes (17)	Formation de formateur Aisance Aquatique (35h)	12
28 juin au 2 juillet - Neuville de Poitou (86)	Formation de formateur Aisance Aquatique (35h)	7
13 au 17 septembre - Talence (33)	UF 6 - CQP MSA (35h)	7
15 au 19 novembre - Hagetmau (40)	Formation de formateur Aisance Aquatique (35h)	13
27 novembre - Talence (33)	Formation Prévention des violences sexuelles (5h)	4 bénévoles d'associations affiliées à la FFSA
29 novembre au 1er décembre Poitiers (86)	AQSA module 1 (21h)	7 éducateurs.trices sportifs.ves d'association sportive

Les interventions de la Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine au sein d'autres organismes de formation

Dates et Lieux	Sensibilisations / Formations	Nombre de personnes et profils
01 février - Talence (33)	Sensibilisation : Semaine Olympique et Paralympique 2021 (2h)	500 élèves d'école primaire et collèges
08 mars - Aubusson (23)	Sensibilisation : CAEPMNS (2h) – Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession de Maître-Nageur-Sauveteur	25
17 mars - Talence (33)	Sensibilisation : Stage CNFPT (5h) – Centre National de la Fonction Publique Territoriale	5
07 avril - Talence (33)	Sensibilisation : CS AMAP (4h) – Certificat de Spécialisation « Animation et Maintien de l'Autonomie »	7
07 avril - Ussel (19)	Sensibilisation : CAEPMNS (2h)	15
04 mai - Talence (33)	Sensibilisation : BPJEPS APT (4h) Brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport option Activité Physique pour Tous	16
12 mai - Saint Junien (87)	Sensibilisation : CAEPMNS (2h)	18
7 et 8 mai - Puymoyen (16)	Sensibilisation : Brevet Moniteur de Football (16h)	23
14 et 15 mai - Le Haillan (33)	Sensibilisation : Brevet Moniteur de Football (16h)	18
14 au 21 juin - Niort (79)	Sensibilisation : BPJEPS APT (20h)	15
22 juin - Poitiers (86)	Sensibilisation : Handi CAP (15 min)	40
24 juin - Poitiers (86)	Sensibilisation : Personnel du CREPS (2h)	25
6 au 8 septembre - Agen (47)	AQSA module 1 – BPJEPS APT (21h)	14
27 au 29 octobre Mont-de-Marsan (40)	AQSA module 1 – BPJEPS Basket (21h)	16
16 et 23 novembre - Talence (33)	Sensibilisation : L2 STAPS Activité Physique Adapté et Santé (4h)	68
6 au 8 décembre - Poitiers (86)	AQSA module 1 – BPJEPS Sports Collectifs (21h)	18

Attestation de Qualification Sport Adapté (AQSA) :

L'AQSA est une formation complémentaire qui favorise l'acquisition de compétences pour intervenir auprès de personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques.

Elle s'inscrit également dans le contexte des conventions signées entre la FFSA et des fédérations délégataires de disciplines sportives ou des fédérations affinitaires. Par cette formation, la FFSA contribue à l'insertion des personnes dont elle a la responsabilité, dans des associations affiliées aux fédérations sportives agréées par l'Etat ou dans des structures de loisir à caractère sportif.

Cette formation s'adresse à des animateurs intervenant en association sportive ordinaire ; il ne concerne pas les animateurs intervenant dans des établissements spécialisés.

Durant l'année 2021, Camille FILOL-VERBIGUIÉ et Sarah GOMER ont pu réaliser plusieurs sessions de formation d'AQSA Module 1 en lien avec les Conseillers Techniques Fédéraux des différents départements. Ainsi, la Ligue a formé en Nouvelle-Aquitaine un total de 66 personnes à l'AQSA Module 1. 64 stagiaires ont obtenu leur Module 1 en étant présent(e)s à la totalité des 21 heures.

Suite aux trois jours de formations, une évaluation est constamment réalisée afin de recueillir les avis, ressentis des stagiaires. En 2021, sur les 64 personnes ayant participé aux 21 heures de formation, 77 % des stagiaires se disent tout à fait satisfaits et 23 % plutôt satisfaits du module 1.

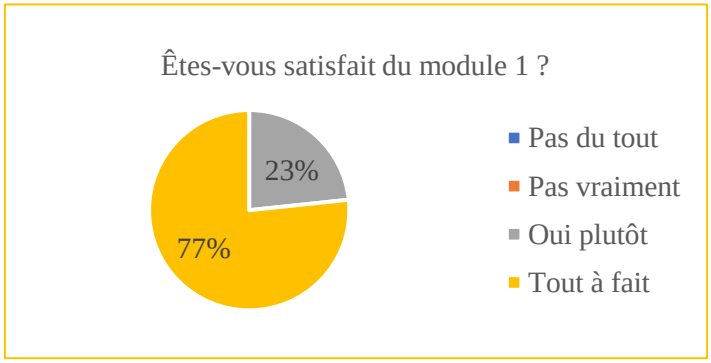

Certificat de Qualification Professionnelle « Moniteur en Sport Adapté » (CQP MSA) :

Le CQP « Moniteur en Sport Adapté » est un diplôme de la branche du sport permettant d'encadrer ponctuellement en complète responsabilité, au sein d'une association sportive affiliée à la Fédération Française du Sport Adapté, les activités sportives réglementées par la fédération auprès de ses licenciés en situation de handicap mental ou psychique, de la découverte à l'initiation jusqu'au premier niveau de compétition.

Cette qualification répond notamment aux besoins des professionnels des secteurs sanitaire, médico-social et sportif encadrant les activités physiques et sportives (APS), de se conformer aux dispositions réglementaires portant sur l'obligation de qualifications dans le champ du Code du Sport (Article L.212-1 du ledit Code).

Malgré quelques craintes début 2021 dû à la situation sanitaire, les neuf stagiaires du CQP « Moniteur en Sport Adapté » ont pu démarrer leur formation au mois de janvier. Suite à la première semaine de formation, nous avons accompagné jusqu' à la certification finale en octobre 2021 sept stagiaires. La Nouvelle-Aquitaine compte fin 2021 sur son territoire, six nouveaux/nouvelles Moniteur.trice en Sport Adapté.

Les sept stagiaires ont eu à répondre à un questionnaire de satisfaction concernant l'ensemble des 330 heures de formation. Six des sept stagiaires ont choisi d'y répondre.
Pour les questions suivantes les six stagiaires ont tous répondu « OUI » à 100% :

- Recommanderiez-vous cette formation à vos collègues ?
- La formation suivie vous a-t-elle permis d'atteindre les objectifs professionnels que vous vous étiez fixés ?
- La formation a-t-elle correspondu à vos attentes ?

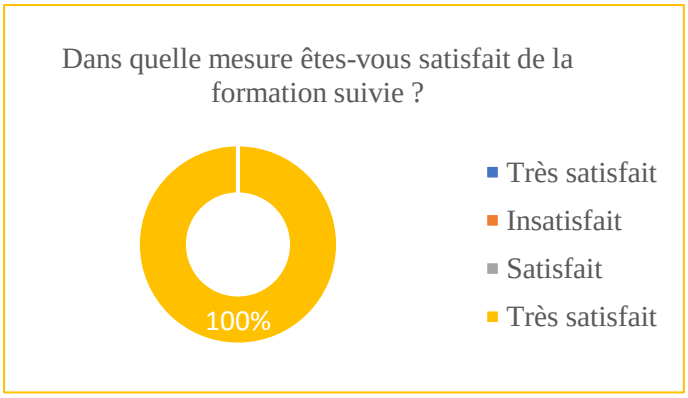

Formation Encadrant en Aisance Aquatique

Dans le cadre des nouvelles orientations souhaitées par la Ministre des Sports, Roxana Maracineanu, le Ministère des Sports s'est mobilisé pour lutter contre les noyades en déployant diverses actions dont celle intitulée « Prévenir les noyades et développer l'Aisance aquatique », avec l'Agence Nationale du Sport. Ce plan interministériel, ambitieux et global, élaboré en lien avec les Ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et des Sports, de l'Intérieur et de la Santé, vise la mise en œuvre de mesures concrètes parmi lesquelles une rénovation des enseignements de la natation à destination des plus jeunes enfants (6-14 ans pour les enfants en situation de handicap).

Cette formation est destinée aux éducateurs sportifs professionnels et/ou aux Maitres-Nageurs Sauveteurs (MNS), et leur permettra d'organiser et d'animer des stages/classes bleues auprès des jeunes sportifs du Sport Adapté.

Trois sessions de formation d'une semaine (35h) ont pu être réalisées sur le territoire Néo-Aquitain. 32 personnes au total ont pu bénéficier de l'expertise de nos formateurs concernant le milieu aquatique

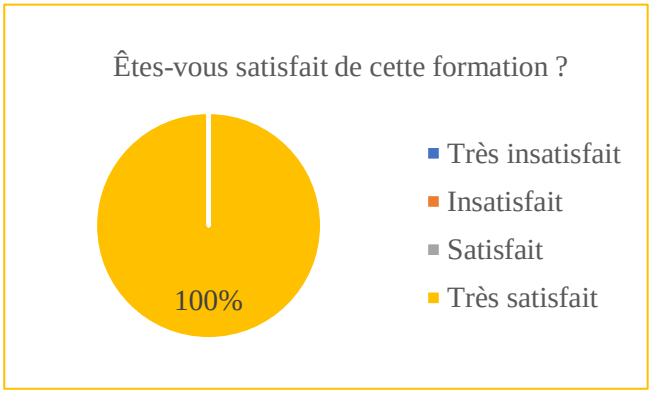

4.6. COMMISSION PREVENTION, ARBITRAGE ET DISCIPLINE

La commission n'a pas eu besoin de se réunir en 2021.

Composition de la commission régionale :
Elu référent : Claude GISSOT
Membres : Edith AUFFRET (33), Alain TRIEAU (40)

4.7. COMMISSION COMMUNICATION

Composition de la commission régionale :
Président : Hervé TOUBLANC
Responsables techniques : Bastien BOISSINOT, Camille FILLOL, Sarah GOMER, Guillaume BESNAULT, Maxime BEGEAULT, Alice DUNOUHAUD, Valérie BRAS

La Semaine Olympique et Paralympique 2021 en Nouvelle-Aquitaine

La Ligue a participé à une matinée de sensibilisation aux handicaps, qui a eu lieu du 1er au 6 février 2021 à la Maison Régionale des Sports de Talence (33).
Environ 500 jeunes issus d'établissements scolaires du Sud-Ouest ont échangé durant la matinée avec le CROS, la Ligue Sport Adapté et le Comité Régional Handisport, sur le handicap, ses représentations et le sport.

La Ligue était présente auprès du CDSA33 le 24 juin lors de l'événement proposé par le CROS, le CDOS33 et la Ville de Bordeaux sur la place des Quinconces afin de promouvoir le sport au plus grand nombre et de faire vivre le plan de relance en proposant plusieurs activités sportives ludiques adaptées.

Handi CAP Nouvelle-Aquitaine

La Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine est membre fondateur de l'association Handi CAP Aquitaine qui a pour objectif l'accès aux loisirs (secteurs du tourisme, culture et sport) pour les personnes touchées et/ou concernées par le handicap/ la perte d'autonomie en Nouvelle-Aquitaine.

Réseaux Sociaux

PAGE FACEBOOK
1 492 abonnés - 7979 personnes touchées par nos publications - 1808 interaction avec la publication
La catégorie d'âge 25-34 ans représente 20% des fréquentations du site.

Page Facebook Ligue Sport Adapté Nouvelle Aquitaine

SITE INTERNET LSANA

	2019	2020	2021
Nombre de visites	7 187	8 304	7 871
Durée moyenne d'une visite	3 min 2 sec	4 min 1 sec	3 min 14 sec
Nombre d'actions (pages vues, liens sortants, téléchargements…) par visite	3,7	4,6	3,7
Nombre total de pages vues	22 506	34 429	25 678
Nombre de téléchargements	3 645	3 186	2 508

Toutes les informations importantes sont accessibles sur le site, ainsi que les remerciements, les dossiers d'inscriptions aux Championnats de France, etc.

Site officiel Ligue Sport Adapté Nouvelle Aquitaine

Autres actions

- ✓ Le projet de développement de la Ligue est téléchargeable sur le site.
- ✓ Le programme sportif a été envoyé à toutes les associations ainsi que mis à disposition sur le site de la Ligue.
- ✓ La Ligue a participé à la Commission Régionale de labellisation du CROS pour le déploiement et le développement du label « Valides-Handicapés » sur le territoire néo-aquitain.
- ✓ Les vœux 2021 ont été envoyés par courrier ou mail aux partenaires, institutions et associations affiliées.

Les élus ou salariés de la Ligue ont aussi participé à des réunions et Assemblées Générales :

- AG de 11 CDSA sur 12 (le CDSA 19)
- AG du CROS Nouvelle-Aquitaine
- Vœux 2021 du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine à l'Hôtel de Région.

5. PÔLE D'EXCELLENCE RÉGIONALE ET FORMATIONS (PERF) ET HAUT-NIVEAU

Depuis septembre 2018, la Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine (LSANA) s'est dotée d'une structure portée sur l'accessibilité au Haut Niveau.
Ce PERF (Pôle d'Excellence Régionale et Formations) suit les orientations données par la Fédération Française Sport Adapté et arrêtées par le Comité Directeur de la LSANA. Son responsable, Guillaume BESNAULT, a pour objectif l'accompagnement et l'entrainement des meilleurs sportifs régionaux (tennis de table -TT- et natation), mais aussi des sportifs présents sur les listes Haut-Niveau validées par le Ministère des Sports.

L'objectif de la Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine est d'étendre son rayonnement à l'ensemble du territoire néo-aquitain à moyen terme, et ainsi de pouvoir permettre aux sportifs repérés de s'investir davantage dans leur pratique sportive, et pour certains d'accéder aux échelons sportifs supérieurs (groupe France et Equipes de France Sport Adapté).

Le travail pour la coordination de cette structure d'entrainement peut se découper en plusieurs points :

Période détection et pré-inscription des sportifs :

- Détecter des sportifs(ves) sur les journées compétitives organisées par les différents acteurs (CDSA, associations et clubs affiliés). Cette détection se fait tout au long de l'année sportive. Une fois qu'un(e) sportif(ve) est repéré(e), il faut alors établir une prise de contact avec les responsables des sportifs repérés.
  Dans un second temps, réunir toutes les parties responsables du jeune en question (famille biologique, accueil, établissement médico-social, tuteur/curateur, association sportive/club… et exposer le projet.
  Si toutes les parties sont en accord sur le projet, alors la fiche d'inscription et la centralisation des informations relatives au(à la) sportif(ve) sont à procéder.
- Etablir le calendrier sportif de la saison à venir. Faire l'ensemble des démarches de réservation auprès des lieux d'accueil de stages (restauration, hébergement, moyens de transports).

Période de validation des inscriptions et début de saison sportive :

- Arrêter et diffuser la liste des sportifs retenus auprès des différents partenaires (Région, CREPS...) mais aussi et surtout auprès des sportifs eux-mêmes, familles, établissements médico-sociaux, …
- Vérifier et valider les créneaux d'entrainements pour les stages et journées d'entrainement. Diffuser de manière plus large le calendrier annuel des temps sportifs.

Saison sportive :

- Entrainer tous les mardis les pongistes et tous les vendredis matin les nageurs sur le CREPS de Poitiers. Le CREPS est maintenant doté d'un bassin nordique, ouvert 11 mois sur 12 : il est donc beaucoup plus facile d'organiser la pratique de la natation pour le groupe PERF.
  Stages de 3 jours - 2 nuits toutes les 6 semaines environ pour les nageurs et les pongistes.
- Prendre rendez-vous avec les différents partenaires selon les besoins ou les observations faites lors des entrainements et stages.
- Prendre rendez-vous avec les familles des Sportifs de Haut-Niveau (SHN) pour assurer le suivi de convention + projet sportif. En lien avec le CNASEP (Centre National d'Accompagnement Social, Éducatif et Professionnel), rencontrer les directeurs d'établissements, les familles afin de signer les conventions de mises à disposition pour que les sportifs puissent s'entrainer tout au long de l'année et honorer les sélections nationales.
- Mettre en place la sélection des joueurs(ses) TT pour la Coupe de France des Régions, annoncer les sélectionné(e)s et organiser la logistique pour le déplacement.

- Se déplacer sur les Championnats de France SAJ et Adultes des disciplines concernées par le PERF (natation et tennis de table) pour aider au coaching, faire de la détection mais aussi rencontrer les familles des SHN qui se déplacent très souvent sur ces temps de compétition.
- Participer aux différents temps de réunions pour les coordonnateurs PERF organisés par la FFSA une à deux fois/an.
- Etablir la facturation des inscriptions pour les sportifs et s'assurer du paiement.
- Réaliser des bilans financiers avec Valérie BRAS, secrétaire-comptable de la Ligue, et des bilans sportifs avant envoi à la Région. Finalisation et envoi des dossiers de rentrée à la Région Nouvelle-Aquitaine et à la DRAJES.

Période post-championnats de France :

- Effectuer le bilan avec les différents établissements, projection année suivante (organisation, effectif, fonctionnement…)
- Préparer la saison suivante, détection, échanges avec les sportifs détectés, familles, établissements…
- Contacter les partenaires concernés, réflexion pré-planning, organisation des entrainements, logistique (demande des installations, hébergement, moyens de transport…)

Effectif du PERF pour la saison 2020-2021

Le groupe de sportifs du PERF pour la saison 2020-2021 était composé comme suit :

3 filles
13 garçons
5 départements représentés sur les 12 de la Nouvelle-Aquitaine

TENNIS DE TABLE	***NATATION***
Clément MARTIN (79)	Maxime PROUTEAU (86)
Eva COUTELEAU (79)	Kurt LAMBERT (86)
Maxime COUSSOT (79)	Jean DESCHAMPS (17)
Mathieu SESRIAULT (86)	Benoit BONGIORNO (17)
Lorenzo MORON (86)	Gabrielle BIRE (86)
Christopher CREON (79)	Yolas JACOPIN (19)
Alban GARNIER (86)	Enzo FAIRE (17)
	Eva TORTET (17)
	Axel COMTE (87)

Les entrainements ont pu se dérouler normalement mais avec des préconisations sanitaires très strictes dues au Covid.
Nous avons donc pu réaliser les temps suivants :
Tennis de table -> 24 entrainements (tous les mardis au CREPS de Poitiers) + 4 stages de 3 jours.
Natation -> 23 entrainements (tous les vendredis matin au CREPS de Poitiers) + 4 stages de 3 jours.

Les sportifs ont été très consciencieux dans leur pratique sportive en exploitant les temps d'entraînements à leur disposition.
C'est assez compliqué pour un sportif compétiteur du SA d'aller s'entrainer toutes les semaines mais de ne pas avoir de certitudes quant à la date d'une prochaine échéance sportive...Certains ont eu des baisses de motivation mais cela n'a jamais duré dans le temps.
La quasi-totalité des compétitions SAJ se sont annulées au fur et à mesure de la saison, nous sommes donc sur une 2e saison sans résultats sportifs.

Situation des sportifs de Haut-Niveau saison 2020 – 2021

Voici un descriptif des différents « niveaux » possibles sur les Listes Ministérielles pour les SHN :

La liste des sportifs de haut niveau : depuis 1982, la qualité de « sportif de haut niveau » s'obtient par l'inscription sur la liste des sportifs de haut niveau arrêtée par le Ministère chargé des Sports.
Cette inscription s'effectue dans la catégorie **Élite, Senior, Relève, ou Reconversion**. Ces catégories ne correspondent pas de façon systématique à des classes d'âges déterminées, ni à des collectifs d'appellation homogène.
Il existe une deuxième liste arrêtée par le Ministère : **celle des Sportifs des collectifs nationaux et Espoirs**. Les sportifs espoirs ne sont pas des sportifs de haut niveau, ils ont vocation à le devenir.

La catégorie Elite : sportif qui réalise aux Jeux Olympiques ou Jeux Paralympiques, aux championnats du monde, aux championnats d'Europe ou dans des compétitions dont la liste est fixée dans le Projet de Performance Fédéral (PPF), **une performance ou obtient un classement significatif**. L'inscription dans cette catégorie est valable **deux ans**. Elle peut être renouvelée dans les mêmes conditions.

La catégorie Senior : Idem qu'Elite, à la seule différence que l'inscription dans cette catégorie est valable **un an**.

La catégorie Relève : sportif dont la Direction Technique Nationale (DTN) identifiera prioritairement un **critère de performance** lors des compétitions internationales qu'il aura déterminées au sein du PPF. Au regard de la spécificité de la population concernée, les DTN pourront proposer a minima les inscriptions en liste sur la base de critères respectant les exigences suivantes :

- Préciser et prioriser les catégories d'âge,
- Sélectionner les sportifs participant aux compétitions internationales de référence pour chaque catégorie d'âge identifiée,
- L'inscription dans cette catégorie est valable **un an**. Elle peut être renouvelée dans les mêmes conditions.

La catégorie Reconversion : sportif qui a été inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau dans la catégorie Elite ou dans les autres au moins quatre ans, dont trois ans dans la catégorie Senior, qui cesse de remplir les conditions d'inscription et **qui présente un projet d'insertion professionnelle**. L'inscription dans la catégorie Reconversion est valable un an. Elle peut être renouvelée pour la même durée dans la **limite de cinq ans**.

La liste des Sportifs des collectifs nationaux : Les DTN, dans le cadre de leur PPF, définiront les critères autorisant l'inscription en liste des sportifs n'ayant pas réussi les performances mentionnées ci-dessus mais dont **l'intégration dans un collectif national s'avérerait nécessaire**. Chaque DTN établira et proposera au ministère chargé des Sports, une liste annuelle de sportifs.
Cette liste des « sportifs des collectifs nationaux » (SCN) devra regrouper les sportifs :

- Qui œuvrent au sein des sélections nationales des équipes de France en préparation des compétitions de références,
- Qui sont considérés comme des partenaires d'entraînement,
- Qui étaient anciennement listés mais sous condition de santé particulière (sportifs blessés ...),
- Qui sont considérés par la DTN comme des sportifs à fort potentiel.

La liste des Espoirs : sportifs présentant, dans les disciplines sportives reconnues de haut niveau, des **compétences sportives attestées** par la DTN concernée mais ne remplissant pas encore les conditions requises pour figurer sur la liste des sportifs de haut niveau. Ces compétences sportives sont détaillées dans le PPF sous forme de critères objectifs et/ou mesurables.

Liste des SHN néo-aquitain(e)s

Ii1-> sportif international déficient intellectuel
Ii2 -> sportif international déficient intellectuel et porteur de Trisomie
Ii3 -> sportif international déficient intellectuel avec autisme

Tennis de Table (9)

NOM PRENOM	***LISTE HN***	***CLUB SPORT ADAPTÉ***	***LICENCE 2020-2021***	***RESULTATS PRINCIPAUX***
COURRILLAUD Cédric (ii2)	Senior	Enjeux ASA du Bocage (79300)	79/07 Enjeux SA du Bocage	Pas de compétition - COVID19
DAVID Mélanie (ii1)	Collectifs Nationaux	TTACC 86 (86000)	86/16 Poitiers TTACC 86	Pas de compétition - COVID19
DIVET Anne (ii1)	Collectifs Nationaux	TTACC 86 (86000)	86/16 Poitiers TTACC 86	Pas de compétition - COVID19
FAUCHER Andreas	Collectifs Nationaux	Sport Athlétique Mérignacais	33/65 Sport Athlétique Mérignacais	Partenaire d'entraînement
LEROY Erwan	Collectifs nationaux	Club Pongiste Fourasin (17450)	17/31 Club Pongiste Fourasin	Partenaire d'entraînement
MOTARD Aurore (ii1)	Senior	ALSPH ADAPEI Charente (16000)	16/09ADAPEI Charente-Section ALSPH	Pas de compétition - COVID19
ROUSSET Magali (ii1)	Senior	ALSPH ADAPEI Charente (16000)	16/09 ADAPEI Charente-Section ALSPH	Pas de compétition - COVID19
SIBOUT Alexandre (ii2)	Espoirs	CSC Thouars TT (79100)	79/07 Enjeux SA du Bocage	Pas de compétition - COVID19
SOULARD Simon	Collectifs nationaux	TTGF (16)	16/17 TTGF Angoulême	Partenaire d'entraînement

Athlétisme (3)

BRANDEL Laurie (ii1)	Senior	Pessac Athletic Club (33600)	33/58 Pessac Athlétisme Club	Championne de France 400m et 4e 100m Championnat du monde Virtus 3e relais 4x100, 4x400
DELAGE Danielle (ii1)	Senior	Union Saint Bruno (33000)	33/62 Union Saint Bruno	Championne de France 100m Championne du Monde Virtus II2 100m, 3e relais 4x100, 4x400
AOUSTIN Béatrice (ii1)	Elite	Sport Athlétique Mérignacais	33/65 Sport Athlétique Mérignacais	Championne de France longueur, poids Championne du Monde Virtus II2 lancer marteau (RM), 3e relais 4x100, 4x400

Basket (3)

CORTINA Andrea (ii1)	Relève	ASC Pau BC (64000)	64/22 ASC Pau BC	Pas de compétition - COVID19
DUCORNET Madison (ii1)	Relève	ASC Pau BC (64000)	64/22 ASC Pau BC	Pas de compétition - COVID19
KENMOE Lionel (ii1)	Senior	ASC Pau BC(64000)	64/22 ASC Pau BC	Pas de compétition - COVID19

Ski (2)

BOIVIN Bastien (ii1)	Espoirs	Sport et Partage C Pau cible	64/41 Sport et Partage C Pau Cible	Pas de compétition - COVID19
LORIN Aymeric (ii1)	Espoirs	Olagarroa SA	64/40 Olagarroa Sport Adapté et Loisirs Pays Basque	Pas de compétition - COVID19

Natation (7)

DEFORGE Jacky (ii1)	Reconvers°	Stade Poitevin Natation	86/08 Stade Poitevin Natation	Pas de compétition
DOMINGUEZ Dorine (ii1)	Relève	ASAB (33600)	33/03/017 IME Alouette Bersol	Championne de France 50nl, 200nl, 1500nl, et 3e 50pap
HERVE Solène (ii1)	Collectifs Nationaux	Judo Royan Océan Club (17200)	17/18 Judo Royan Ocean Club	Championne de France 50dos, 2e 50nl, 200nl et 50pap
MAILLET Nathan (ii1)	Seniors	Association Nageurs Loudun	86/31 Asso Sportive des nageurs du Loudunais	Seul nageur para natation adaptée à participer aux JP de Tokyo. - Champion du Monde 100nl, 200nl, relais 4x50nl, relais 4x100nl, relais 4x100 nl mixte, 2e 100dos, 100br, 100pap relais 4x50 4n, relais 4x100 4n - Champion de France 400 4n, 50 dos, 200 dos, 400 nl et 100pap, 2e 100 dos.
MAURIN-ESPIAU Assya (ii1)	Relève	Les Dauphins de St Pierre du Mont (40280)	40/09 Association Sportive Culturelle	Championne du Monde 100br et relais 4x100 nl mixte. 2e 200nl, 50br et 400 4n - Championne de France Jeunes 50br, 50dos, 50nl, 100nl
PARISOT Axel (ii3)	Collectifs Nationaux	Stade Poitevin Natation	86/08 Stade Poitevin Natation	Champion du Monde 50nl, 100nl, 200nl, 100dos, 200dos, 100br, 100pap et 2004n - Champion de France 100br, 200 4n, 100dos, 200 4n et 100pap
ROY Aurélien (ii1)	Espoirs	ASAC (86100)	86/12 ASA Châtellerault	2e 200combiné, 100 dos, 100pap, 100 style brasse, 3e sur 50nl, 200 nl

malakoff
17
Fédération Fra
du Sport Ada

6. LABEL : VALIDE-HANDICAPÉ

Le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) Nouvelle-Aquitaine, en collaboration avec la DRAJES Nouvelle-Aquitaine (ex-DRDJSCS), est porteur du projet de labellisation des clubs :

« Valides Handicapés : pour une pratique sportive partagée »

Ce label vise à favoriser la pratique sportive en mixité valides-handicapés sur le territoire.

Depuis 2017, cette démarche de labellisation est essaimée sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Aquitaine et se réalise grâce à une dynamique de réseau s'appuyant sur les opérateurs locaux.
Les Comités Départementaux Olympiques et Sportifs (CDOS), porteurs de ce label, opèrent en partenariat étroit avec les commissions techniques départementales (SDJES, Conseils Départementaux, Comités Handisport et Sport Adapté).

522 clubs labellisés « Handicap Mental » en Nouvelle-Aquitaine

Zones	Département	2019-2020	2020-2021	Evolution
Nord-Ouest	Charente	**14**	**17**	**+3**
	Charente-Maritime	**13**	**13**	**0**
	Deux-Sèvres	**27**	**28**	**+1**
	Vienne	**22**	**19**	**-3**
Nord-Est	Corrèze	**3**	**3**	**0**
	Creuse	**2**	**2**	**0**
	Dordogne	**36**	**38**	**+2**
	Haute-Vienne	**3**	**3**	**0**
Sud-Ouest	Gironde	**217**	**232**	**+15**
	Landes	**67**	**74**	**+7**
	Lot-et-Garonne	**23**	**23**	**0**
	Pyrénées-Atlantiques	**71**	**70**	**-1**
Ligue	**Nouvelle-Aquitaine**	**498**	**522**	**+24**

Sur le site internet, une présentation de ce dispositif est disponible ainsi que l'ensemble des clubs labellisés → www.sport-handicap-n-aquitaine.org

7. NOS PARTENAIRES

- ***Partenaires Institutionnels***

- ***Partenaires Départementaux***

REJOIGNEZ-NOUS

SITE OFFICIEL **PAGE FACEBOOK** **PAGE INSTAGRAM**

8. ANNEXES : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA LIGUE 2017-2021

Pour rappel, les axes de développement de la Ligue SANA sont ceux proposés dans le projet fédéral de la FFSA :

- **Axe 1 « Inclusion » :** Favoriser l'inclusion des sportifs en situation de handicap mental ou psychique, à travers l'affirmation des spécificités du Sport Adapté.
- **Axe 2 « Milieux institutionnels » :** Consolider les liens avec les milieux institutionnels (ministères, secteur médico-social, collectivités territoriales, associations gestionnaires d'établissements).
- **Axe 3 « Équité » :** Offrir une pratique équitable pour tous les types de handicap et en particulier pour les personnes les plus éloignées de la pratique.
- **Axe 4 « Excellence » :** Permettre à chaque sportif en situation de handicap mental ou psychique d'accéder à (son) l'excellence et consolider la compétitivité des équipes de France.

Ils sont ensuite déclinés sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Aquitaine.

Pour avoir plus de précisions sur les axes de développement, cliquez ici → Projet de développement de la Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine

Vous pouvez également vous rendre sur le site officiel de la Ligue Sport Adapté Nouvelle Aquitaine pour le consulter → Site officiel Ligue Sport Adapté Nouvelle Aquitaine

RAPPORT FINANCIER 2021

Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine
Maison régionale des sports
2 Avenue de l'université, 33400 Talence
Tél : 05-57-22-42-18
E-mail : secretariat@lsana.org

Fédération Française du Sport Adapté
NOUVELLE AQUITAINE

sommaire

1. ÉLÉMENTS FINANCIERS 2021 51
1.1. Compte de résultats charges 2021 – avec comparatif 2020 52
1.2. Compte de résultats produits 2021 – avec comparatif 2020 53
1.3. Détails des Charges, Produits et Subventions 54
1.4. Bilan Actif 2021 – avec comparatif 2020 55
1.5. Bilan Passif 2021 – avec comparatif 2020 56
1.6. Budget Prévisionnel 2022 57

2. ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS 58
2.1. Préambule 59
2.2. Evènements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice 59
2.3. Règles et méthodes comptables 60
2.4. Notes sur le bilan actif 61
2.5. Notes sur le bilan passif 62
2.6. Détail des poste concernés par le chevauchement d'exercice 63
2.7. Autres Informations 64

NOS PARTENAIRES 67

1

ELEMENTS FINANCIERS 2021

- Compte de résultat charges 2021- avec comparatif 2020
- Compte de résultat produits 2021 - avec comparatif 2020

- Détail des charges, produits et subventions 2021

- Bilan Actif 2021 - avec comparatif 2020
- Bilan Passif 2021- avec comparatif 2020

- Budget Prévisionnel 2022

1.1 - Compte de résultat charges 2021 – avec comparatif 2020

État exprimé en €		Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2020
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	1 599,05	616,00
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	76 738,65	63 097,00
	Aides financières	84 570,00	103 319,00
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 789,54	3 123,00
	Salaires et traitements	168 579,78	158 493,00
	Charges sociales	50 896,18	37 646,00
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 811,76	2 546,00
	Dotations aux provisions		
	Report en fonds dédiés		8 500,00
	Autres charges	252,81	475,00
	TOTAL (I)	387 237,77	377 815,00
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements		
	TOTAL (II)	0,00	0,00
Ch. exceptionnelles	Sur opérations de gestion	1 015,39	1268,00
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	TOTAL (III)	1 015,39	1 268,00
Participation des salariés aux résultats (IV)			
Impôts sur les bénéfices (V)			
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)		**388 253,16**	**379 083,00**
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		**100 112,60**	**62 619,00**
TOTAL GENERAL		**488 365,76**	**441 702,00**

1.2 – Compte de résultat produits 2021 – Avec comparatif 2020

État exprimé en €		Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2020
Produits d'exploitation	Cotisations	47 434,00	93 351,00
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	61 223,64	4 884,00
	dont parrainages		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	323 484,00	320 700,00
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats	500,00	
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contribution financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	17 285,36	8 136,00
	Utilisations des fonds dédiés	20 348,96	
	Autres produits	1 243,37	
	TOTAL (I)	471 519,33	427 071,00
Produits financiers	Participations		
	Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	328,08	65,00
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement		
	TOTAL (II)	328,08	65,00
Produits excep.	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	16 451,05	14 566,00
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	67,30	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL (III)	16 518,35	14 566,00
	TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)	**488 365,76**	**441702,00**
	SOLDE DEBITEUR = DEFICIT	0,00	0,00
	TOTAL GENERAL	**488 365,76**	**441702,00**

1.3 – Détail des Charges, Produits et Subventions 2021

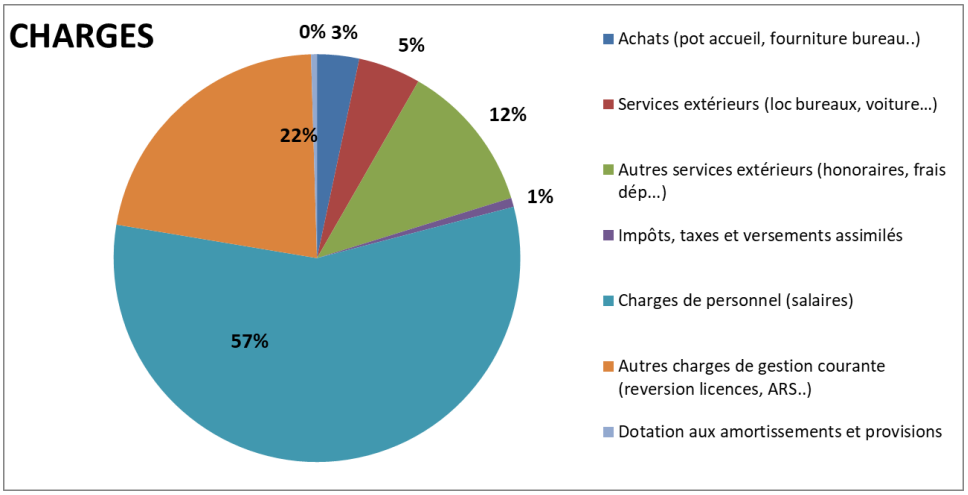

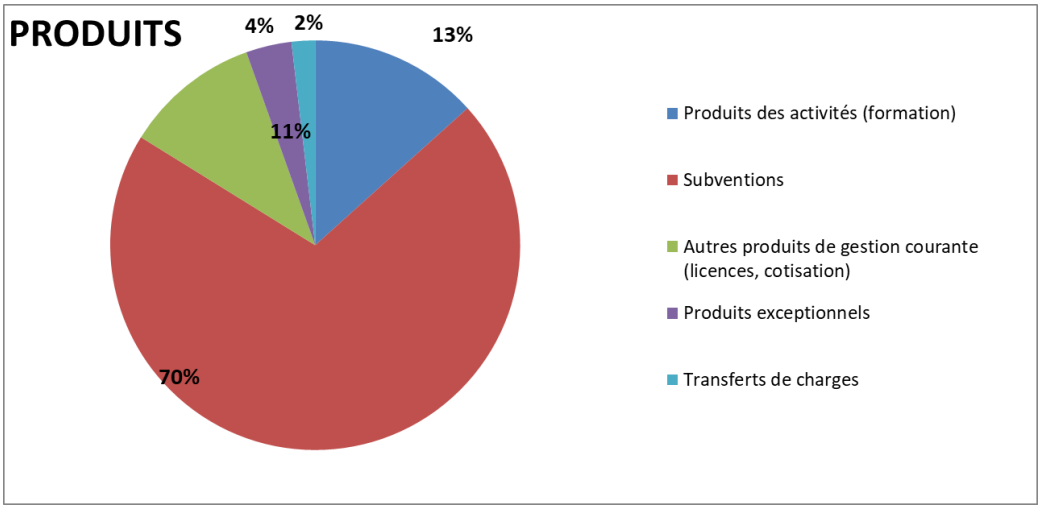

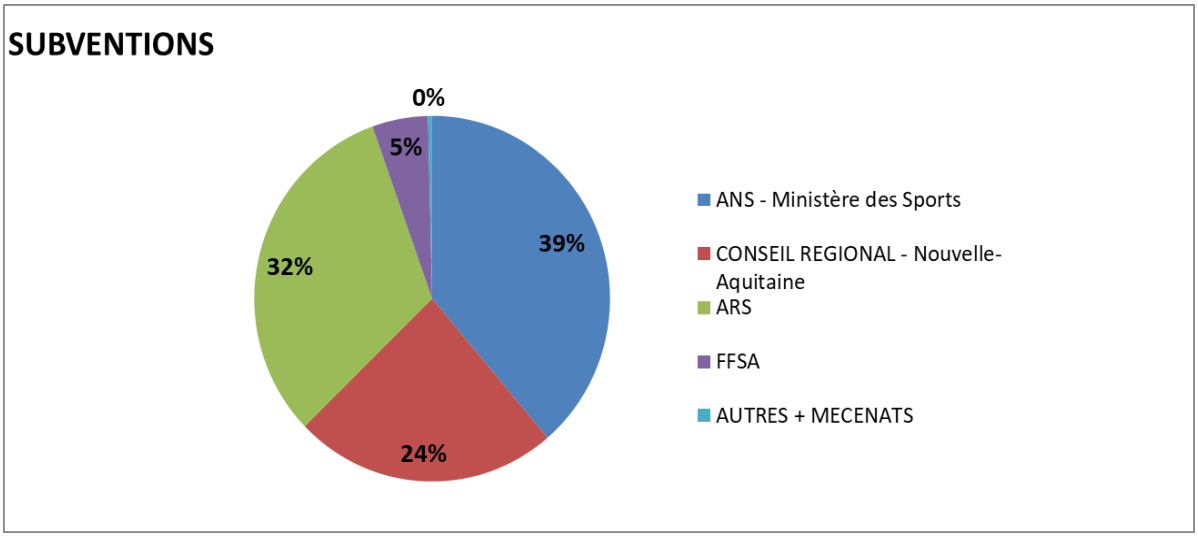

1.4 - Bilan Actif 2021- avec comparatif 2020 :

État exprimé en €			Du 01/01/2021 Au 31/12/2021			2020
			Brut	Amortis. Provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et de développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions brevets droits similaires	783,80	783,80		
		Fonds commercial				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques,mat et outillage indus.	8 795,64	6 152,18	2 643,46	
		Autres immobilisations corporelles	47 821,04	32 964,73	14 856,31	2 946,00
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		Biens reçus par legs ou donations dest. à être				
	Immobilisations financières	Participations et Créances rattachées	100,00		100,00	100,00
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres	700,00		700,00	700,00
		TOTAL (I)	**58 200,48**	**39 900,71**	**18 299,77**	**3 746,00**
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours					
	Créances	Créances clt. , adhér., usag. et cpt. rattachés	20 456,44		20 456,44	4 592,00
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres créances	51 038,00		51 038,00	17 700,00
		Valeurs mobilières de placement				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	287 927,08		287 927,08	282 937,00
		Charges constatées d'avance	504,20		504,20	376,00
		TOTAL (II)	**359 925,72**		**359 925,72**	**305 605,00**
COMPTES RÉGUL.	Frais d'émission des emprunts (III)					
	Primes de remboursement des emprunts (IV)					
	Écarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V)			**418 126,20**	**39 900,71**	**378 225,49**	**309 351,00**

1.5 : Bilan Passif 2021 – avec comparatif 2020 :

État exprimé en €			Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2020
Fonds Propres	Sans droit	Fonds propres statutaires	13 279,73	13 280,00
		Fonds propres complémentaires		
	Avec droit	Fonds propres statutaires		
		Fonds propres complémentaires		
	Écart de réévaluation			
	Réserves	Réserves statutaires ou contractuelles		
		Réserves pour projet de l'entité		
		Autres	106 755,10	44 136,00
	Report à nouveau		60 429,92	60 430,00
	Excédent ou déficit de l'exercice		100 112,60	62 619,00
	Situation nette (sous total)		*280 577,35*	*180 465,00*
	Fonds propres consomptibles			
	Subventions d'investissement		5 634,12	4 242,00
	Provisions réglementées			
		TOTAL (I)	**286 211,47**	**184 707,00**
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations			
	Fonds dédiés		6 000,00	26 349,00
		TOTAL (II)	**6 000,00**	**26 349,00**
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			8 780,00
		TOTAL (III)	**0,00**	**8 780,00**
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
	Emprunts et dettes financières diverses			
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		15 266,12	9 222,00
	Dettes des legs ou donations			
	Dettes fiscales et sociales		25 061,90	64 960,00
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes		16 420,00	
	Instruments de trésorerie			
	Produits constatés d'avance		29 266,00	15 333,00
		TOTAL (IV)	**86 014,02**	**89 515,00**
	Écarts de conversion passif	(V)		
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)			**378 225,49**	**309 351,00**

1.6 : BUDGET PREVISONNEL 2022 :

Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine

Budget Prévisionnel 2022 - date de début : 01/01/2022 - date de fin : 31/12/2022

CHARGES		BP 2022	PRODUITS		BP 2022
60 Achats		**15 838,00**	**70 Produits des activités**		**5 000,00**
601	Achat non stocké de matières et fourniures	1 325,00	706	Prestation de services	5 000,00
604	Achat d'Etudes et prestations de services	2 128,00	707	Ventes de marchandises	
605	Achat de matériel		708	Produits des activités annexes	
606	Fournitures non stockables (gazoil)	5 348,00			
606	Fourniture d'entretien et de petit équipement	5 504,00			
606	Autres fournitures	1 533,00			
61 Services extérieurs		**14 760,00**	**74 Subventions d'exploitation**		**325 500,00**
	Sous traitance générale		741	Etat : ministère sollicités	
613	Locations diverses	10 612,00		**ANS - DRAJES**	123 000,00
615	Entretien et réparations	860,00	741	Région(s) : **Nouvelle-Aquitaine**	66 000,00
616	Primes d'assurance	3 288,00		Département(s)	19 500,00
	Documentation			Commune(s)	
	Divers			Intercommunalité	
				Fonds européens	
62 Autres services extérieurs		**44 230,00**	741	Autres financement Public :	
621-622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2 404,00		***ARS**	100 000,00
623	Publicité et relations publiques	3 101,00		***FFSA**	17 000,00
625	Déplacements et réceptions	31 596,00	746	Partenariat privé :	
626	Frais postaux et de télécoms	3 116,00		***** **Mécénats**	
627	Services bancaires et assimilés	1 732,00		***** **Sponsoring**	
628	Divers	2 281,00	747	Autres recettes :	
				***CUI/CAE**	
				***CNSA**	
63 Impôts, taxes et versements assimilés		**2 735,00**		***service civique**	
633	Autres impôts et taxes	2 735,00			
64 Charges de personnel		**247 825,00**	**75 Autres produits de gestion courante**		**76 176,00**
641	Rémunérations du personnel (net+ch salariales)	172 349,00	751	Redevances pour concessions (droits d'auteurs,	
645	Charges de sécurité sociale (ch patronales)	68 938,00	756	Cotisations	76 176,00
647	Autres charges de personnel	6 538,00	758	Produits divers de gestion (dont dons manuels)	
65 Autres charges de gestion courante		**84 076,00**	**76 Produits financiers**		**450,00**
66 Charges financières			**77 Produits exceptionnels**		
67 Charges exceptionnelles		**712,00**	**78 Reprise sur amortissements et provisions**		
68 Dotation aux amortissements et provisions		**350,00**	**79 Transferts de charges**		**3 400,00**
TOTAL DES CHARGES (EN €)		**410 526,00**	***TOTAL DES PRODUITS (EN €)***		**410 526,00**
86 Emploi des contributions volontaires		**70 584,00**	**87 Contributions volontaires en nature**		**70 584,00**
	Secours en nature	20 008,00		Bénévolat	22 976,00
	Mise à disposition gratuite de biens et prestations	27 600,00		Prestations en nature	27 600,00
	Personnel bénévole	22 976,00		Dons en nature	20 008,00
TOTAL DES CHARGES (EN €)		**481 110,00**	***TOTAL DES PRODUITS (EN €)***		**481 110,00**

2

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

- Préambule
- Evènements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice
- Règles et méthodes comptables
- Notes sur le bilan actif
- Notes sur le bilan passif
- Détail des postes concernés par le chevauchement d'exercices
- Autres informations

2.1 - Préambule :

La Ligue régionale NOUVELLE AQUITAINE du Sport Adapté (LSANA) est un organe déconcentré de la Fédération Française de Sport Adapté (FFSA).

Il a pour mission de permettre à toute personne en situation de handicap mental ou psychique, quelles que soient ses capacités, de pratiquer la discipline sportive de son choix dans un environnement favorisant son plaisir, sa performance, sa sécurité et l'exercice de sa citoyenneté.
Son siège social est établi à la Maison Régionale des Sports 2 Avenue de l'université 33400 TALENCE.
Ses missions principales sont les suivantes :

- Animer la vie sportive fédérale dans la région, et à ce titre :

  Proposer un calendrier annuel de rencontres sportives régionales

  Soutenir, stimuler l'organisation de rencontres départementales, en lien avec les Comités départementaux sport adapté et leur apporter son aide

  Dynamiser les liens entre les comités départementaux sport adapté, les associations et clubs sportifs
- Représenter les associations et clubs sportifs auprès des instances de la FFSA
- Promouvoir l'image du sport adapté dans le public
- Défendre les intérêts du sport adapté

Les moyens mis en œuvre sont essentiellement :

- Un effectif de 7
- Un local à la Maison Régionale du Sport
- Des subventions accordées par les pouvoirs publics
- Des dotations de la FFSA

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **378 225.49 €.**
Le résultat net comptable est en excédent de **100 112.60 €.**
Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés le 08/03/2022 par les dirigeants.

2.2 – Evènements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice :

Covid :
L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial.
Pour la LSANA, l'impact essentiel a été la baisse de moitié des licences.
L'association n'a pas demandé d'aide au titre du covid sur l'année 2021.

Augmentation des produits d'activité
L'association a développé sur l'exercice une activité de formation dégageant un produit de 61 224 €.

2.3 - Règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.
Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le cout d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.
L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite. A ce jour, compte tenu de l'ancienneté des salariés, le montant n'est pas significatif.

Contributions volontaires en nature :
Elles n'ont pas été évaluées mais demeurent non significatives.

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2.4 - Notes sur le Bilan Actif :

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = ***58 200.00€***

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	784.00			784.00
Immobilisations corporelles	40 251.00	16 365.00		56 616.00
Immobilisations financières	800.00			800.00
TOTAL	**41 835.00**	**16 365.00**		**58 200.00**

Amortissements et provisions d'actif = ***39 901.00€***

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	784.00			784.00
Immobilisations corporelles	37 305.00	1 812.00		39 117.00
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	**38 089.00**	**1 812.00**		**39 901.00**

Etat des créances 71 999.00€

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	71 999.00	71 999.00	
TOTAL	**71 999.00**	**71 999.00**	

Produits à recevoir par postes du bilan = 51 038.00€

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Subventions	51 038.00
Disponibilités	
TOTAL	**51 038.00**

Charges constatées d'avance = 504.00€

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

2.5 - Notes sur le Bilan Passif :

Fonds associatifs et réserves

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Fonds associatifs et réserves ***280 578.00€***

Fonds associatifs et réserves	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds associatifs	13 280.00			13 280.00
Autres réserves	104 566.00	62 619.00		167 185.00
Résultat de l'exercice	62 619.00	37 494.00		100 113.00
TOTAL	**180 465.00**	**100 113.00**		**280 578.00**

Provisions

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Provisions = ***0€***

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	8 780.00	0.00	8 780.00	0.00
TOTAL	**8 780.00**	**0.00**	**8 780.00**	**0.00**

Etat des dettes = 92 014.00€

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fonds dédiés	6 000.00	6 000.00		
Fournisseurs	15 266.00	15 266.00		
Dettes fiscales & sociales	25 062.00	25 062.00		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	16 420.00	16 420.00		
Produits constatés d'avance	29 266.00	29 266.00		
TOTAL	**92 014.00**	**92 014.00**		

Charges à payer par postes du bilan = 56 747.00€

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. De crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	**15 266.00**
Dettes fiscales & sociales	**25 061.00**
Autres dettes	**16 420.00**
TOTAL	**56 747.00**

Produits constatés d'avance = 29 266.00€

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

2.6 - Détail des postes concernés par le chevauchement d'exercice :

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 100 038.00€

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
FFSA – PERF – A recevoir (4487-4687)	60 738.00
Avoir à recevoir (4098)	
TOTAL	**60 738.00**
Produits à recevoir sur subventions	**Montant**
REGION N-A	39 300.00
TOTAL	**39 300.00**

Charges constatées d'avance = 504.00€

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance (486000)	504.00
TOTAL	**504.00**

Charges à payer = 34 296€

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Factures non parvenues (408100)	9 234.00
TOTAL	**9 234.00**

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes Sociales (42+ 43)	22 239.00
AFDAS (4421) + IMPOT (44733)	2 823.00
TOTAL	**25 062.00**

Produits constatés d'avance = 29 266 €

Produits constatés d'avance	Montant
Acomptes Subv. Haut-Niveau PERF (487000)	29 266.00
TOTAL	**29 266.00**

2.7 - Autres informations :

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	2 790.00
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	**2 790.00**

Effectif moyen au 31/12/2021

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	1
Agents de maîtrise & techniciens	6	6
Employés		
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	7	7

Subventions principales inscrites en comptabilité sur l'exercice :

Convention avec ANS : ***135 664.00€***

Objet : Emploi Camille FILLOL
Durée de la convention : année 2021
Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE : 20 266€

Objet : Emploi Maxime BEGEAULT
Durée de la convention : année 2021
Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE : 20 266€

Objet : Emploi Guillaume BESNAULT
Durée de la convention : année 2021
Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE : 20 266€

Objet : Emploi Sarah GOMER
Durée de la convention : année 2021
Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE : 20 266€

Objet : Emploi Alice DUNOUHAUD
Durée de la convention : année 2021
Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE : 17 600 €

Objet : Fonctionnement
Durée de la convention : année 2021
Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE : 33 000€

Objet : PERF – Campagne PPF 2021
Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NOUVELLE-AQUITAINE : 4 000€

Convention avec le CONSEIL REGIONAL AQUITAINE : ***60 000.00€***

Objet : fonctionnement
Durée de la convention : saison sportive 2020-2021
Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE : 37 000 €

Objet : PERF
Durée de la convention : saison sportive 2020-2021
Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE : 23 000 €

Convention avec l'ARS au titre du FONDS INTERVENTION REGIONAL

Objet : Prévention et prise en charge de la perte d'autonomie
Durée de la convention : année 2021
Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE : **100 000 €**

Etat des fonds dédiés :

	SOLDE AU 31/12/2020	UTILISATION-ANNULATION	ENGAGEMENT	SOLDE AU 31/12/2021
PROJET PSY ARS 2015	5 894	5 894		0
PROJET PSY ARS 2016	4 455	4 455		0
STAGES NON FAITS 2015	1 500	1 500		0
FFSA ACTION TRISOMIE	6 000	6 000		0
CH. F SAJ TENNIS DE TABLE	3 000			3 000
CH. F. SAJ NATATION	3 000			3 000
DR-JSCS – SRAV 2020	2 500	2 500		0
TOTAL	**26 349**	**20 349**		**6 000**

NOS PARTENAIRES

- ***Partenaires Institutionnels***

- ***Partenaires Départementaux***

REJOIGNEZ-NOUS

SITE OFFICIEL **PAGE FACEBOOK** **PAGE INSTAGRAM**